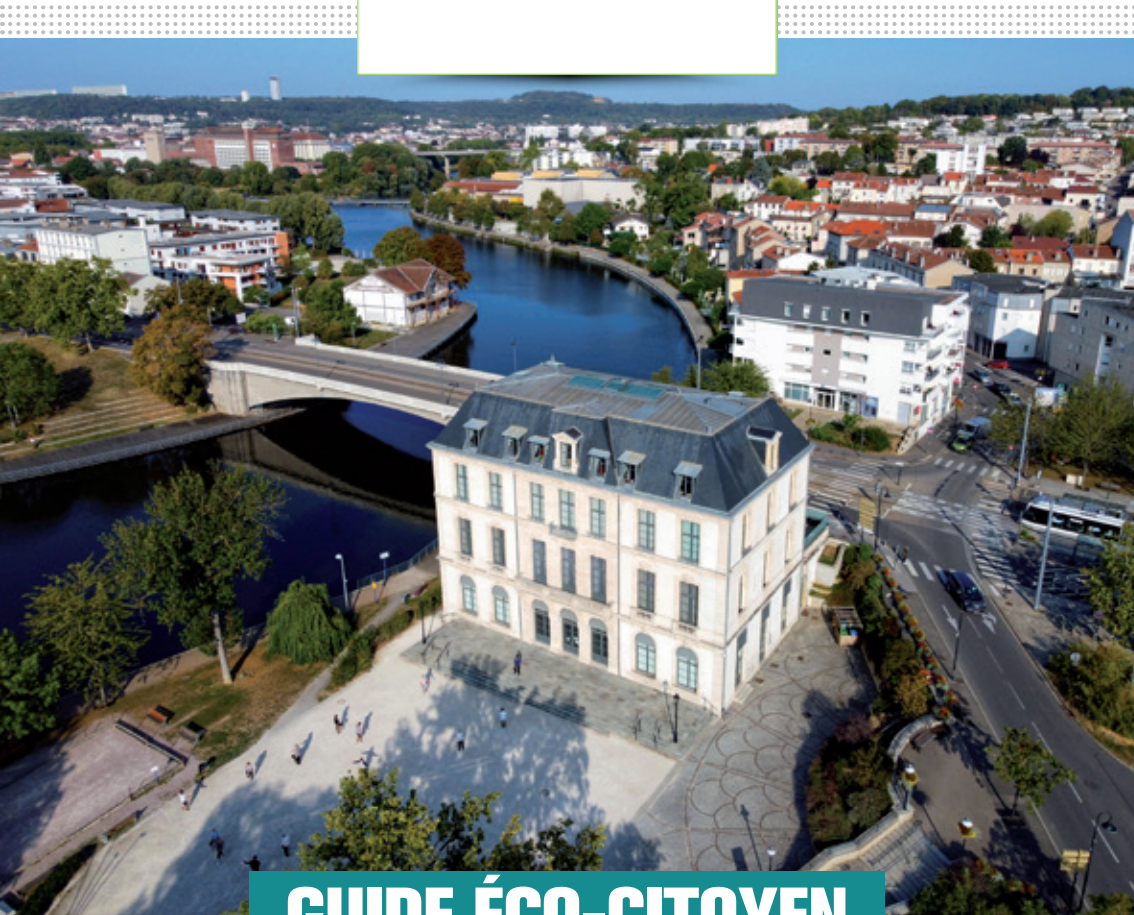


# SAINT MAX



**GUIDE ÉCO-CITOYEN**

[www.saint-max.fr](http://www.saint-max.fr)

Commerçante  
RESPONSABLE

NETTOYANT LUNETTES  
rechargeable en magasin



L'Opticienne  
Stéphanie

Venez déposer  
vos anciennes montures

NOUS LEUR DONNONS UNE SECONDE VIE

21, rue Jean XXIII  
SAINT-MAX

C.C. Les Nations  
VANDŒUVRE

03 83 18 69 63

03 83 90 91 92



[www.lopticienne-stephanie.fr](http://www.lopticienne-stephanie.fr)

## SOMMAIRE

## GUIDE

## ÉCO-CITOYEN



➔ Éditorial.....	1
➔ Saint-Max, une ville en transition.....	3
➔ L'écologie solidaire, une écologie ensemble.....	7
➔ Petite enfance, grands défis.....	11
➔ S'amuser en protégeant la planète.....	15
➔ L'agriculture urbaine au service de l'écologie.....	16
➔ La culture se met au vert.....	19
➔ Vivre au vert ensemble.....	20
➔ Informations pratiques.....	24

Directeur de la publication, de la rédaction et photos :  
Mairie de Saint-Max

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication  
Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens  
CS 30075 • 06705 Saint Laurent du Var Cedex  
Tél. : 04 92 271 389  
Site Web : [www.mediapluscom.fr](http://www.mediapluscom.fr)  
E-Mail : [contact@mediapluscom.fr](mailto:contact@mediapluscom.fr)



Groupe  
Média Plus  
communication

Impression : Imprimerie  
spéciale du Groupe  
Média Plus Communication

Dépôt légal : 2023

## ÉDITORIAL

Chers Maxoises, chers Maxois,

Vous avez entre vos mains le guide « éco-citoyen » que j'ai souhaité réaliser, avec mon équipe municipale, afin de vous sensibiliser à un enjeu majeur et essentiel de notre vie de tous les jours: l'environnement, l'écologie citoyenne, les gestes indispensables à la survie de notre planète.

L'utilité de ce fascicule, indispensable à notre quotidien, est vital; il nous enseigne les gestes à faire pour contribuer aux bonnes pratiques de l'existence et surtout, pour assurer la continuité de l'harmonie de la vie et au bien vivre ensemble.

C'est une véritable charte environnementale, qui a été réfléchiée et validée par les élus de mon équipe municipale, ainsi que par le personnel municipal dans son ensemble, et qui met en exergue et développe les actions de la Commune, en faveur de la sobriété énergétique et du développement durable de notre Ville, mais aussi de notre planète.

Je vous remercie de prendre le temps de le lire, il vous aidera à mieux cerner les défis environnementaux auxquels l'homme doit faire face actuellement.

Je reste à votre disposition pour en parler avec vous.  
À très bientôt!

**Eric Pensalfini**

Maire de Saint-Max  
Vice-Président de la Métropole  
du Grand Nancy  
Conseiller Départemental  
du Canton de Saint-Max

Bien cordialement  
Votre Maire  
Eric Pensalfini



*Votre projet devient réalité !*



25 Avenue Carnot  
54130 Saint-Max

03 83 45 26 39



Crédit Immobilier • Acquisition  
Investissement Locatif  
Construction • Travaux  
Prêt Relais • Rachat de crédit  
Renégociation de prêt

**Françoise MONNIER**  
Courtier en Prêt Immobilier

06 81 87 29 93

fmonnier@idealpret.fr

Nous nous déplaçons à votre domicile.  
54130 SAINT MAX

RHUMS  
ARRANGÉS  
*Don Juliac*

2 Rue des Tanneries  
54000 Nancy

06 37 78 20 63

donjuliac.ra@gmail.com

donjuliac.fr



## SAINT-MAX,

## UNE VILLE EN TRANSITION

### Aménagement du territoire et biodiversité dans le respect de la nature

#### ➔ PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est le principal document de planification de l'urbanisme communal. Il définit :

- L'affectation des sols ;
- La délimitation des zones urbaines ou à urbaniser ;
- La délimitation des zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger ;
- La délimitation des zones qui resteront naturelles, qui seront réservées aux constructions futures ;
- Les interdictions de construire ;
- La densité admise des constructions ;
- Les règles concernant l'aspect extérieur des constructions, c'est-à-dire leur dimension, la qualité architecturale, les tracés et caractéristiques des voies de circulation... ;
- Tout en restant compatible avec les prescriptions nationales, il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme ou Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui, pour notre agglomération, résume les intentions générales du territoire intercommunal et doit donner une vision stratégique d'aménagement durable.

#### ➔ Fleurissement

Le service des Espaces verts multiplie et divise les plantes vivaces et arbustives qui agrémenteront les nouveaux massifs. Le service privilégie les circuits courts pour l'achat des plantes annuelles.

#### Patrimoine Arboré

Les vastes forêts qui encadrent l'agglomération

sont des espaces naturels et de loisirs privilégiés pour les citoyens (hauteurs de Saint-Max, plateau de Malzéville). Cette proximité permet une relation ville-forêt prégnante qui est une chance pour les habitants.

Dans Saint-Max, entre feuillus et résineux, 1 074 arbres (alignements et parcs) représentent une réelle diversité végétale avec une cinquantaine de genres et de variétés différentes, et cela sans compter les espaces boisés (2,5 hectares). On peut notamment retrouver dans la commune des variétés d'érables, prunus, liquidambers, catalpa paulownia, ginkgos ou encore un cèdre du Liban. Ce dernier, offert par la ville jumelle d'Amchit, est arrivé par avion lors de la visite d'une délégation libanaise en 2010. Il a été planté dans le parc de l'Hôtel de ville au cours d'une cérémonie en présence d'officiels des 2 villes.

Les arbres sont vérifiés et contrôlés par un organisme indépendant ; une gestion du patrimoine arboré a donc été mise en place, avec notamment la formation spécifique des agents à cette pratique.







### ➔ Voitures électriques

Depuis 2021, la ville s'est dotée de véhicules électriques: un Peugeot Partner et une Citroën Ami.

Le véhicule Ami a été acheté pour les petits déplacements urbains en remplacement d'un scooter devenu obsolète.

Le véhicule Partner est attaché au centre technique et fait partie de la flotte des véhicules légers pour déplacer 5 personnes maximum.

Ils sont chargés sur le réseau électrique des bâtiments municipaux avec des prises adaptées. La ville a souhaité investir dans les véhicules électriques car les thermiques sont de plus en plus polluants.

L'électrique permet une certaine autonomie et ne dépend que d'une source d'alimentation. Moins polluant, l'usage de l'électricité n'émet pas de gaz à effet de serre.

Une borne de rechargement a été installée au niveau du parking de l'Espace Champlain à Saint-Max (75 rue Alexandre 1<sup>er</sup>) à disposition des Maxois.

### ➔ Parcs et jardins

- 28 000 m<sup>2</sup>: c'est la surface des lieux à caractère horticole à Saint-Max, répartie en 12 espaces (parcs et jardins) ouverts au public; le plus grand d'entre eux est celui du Château Centre Culturel qui s'étend sur 5 000m<sup>2</sup>.

- 30 200 m<sup>2</sup>: c'est la surface des espaces à caractère naturel de la commune, dont des passerelles forestières dans les hauteurs de Saint-Max.

- La ville de Saint-Max recense également 2 grandes parcelles de jardins à vocation sociale, qui représentent à elles deux 1 500 m<sup>2</sup>.

- 2 cimetières s'étendent sur 19 300 m<sup>2</sup>.

- Les espaces sportifs dont le stade Mainvaux s'étendent quant à eux sur 13000 m<sup>2</sup>.

- 25 460 m<sup>2</sup>, c'est la surface des espaces verts aux abords des bâtiments municipaux.

**Liste des parcs et jardins:** Parc Jean XXIII – Mainvaux – Hôtel de Ville – Parc du Château – Chemin des Coteaux – Joseph Huet.

### ➔ Arrosage raisonné

Le terrain de foot Mainvaux est arrosé de manière raisonnée grâce à de l'eau de récupération (un puits, eau récupérée des toitures).

En 2022, en raison de la sécheresse, des jardinières ont été retirées pour limiter l'arrosage. Les arrêtés municipaux obligent les communes à trouver des solutions pour limiter la consommation en eau.



### ➔ Berges de Meurthe

L'eau est un élément très présent dans la commune de Saint-Max, des réserves d'eau précieuses des ruisseaux souterrains sont présentes à faible profondeur. Depuis 2008, Saint-Max a souhaité valoriser son entrée de ville en favorisant le développement d'un quartier urbain, socio-économique, tourné vers la rivière. Les éléments les plus remarquables de cette réhabilitation à Saint-Max sont le Château Centre Culturel et l'Espace Champlain et le centre commercial « Les Embruns ».

La rénovation du Château en 2013 a permis d'offrir aux artistes, associations et habitants de la commune et des environs, un très bel équipement culturel. Côté jardin, le château

offre une esplanade pour les habitants en bord de Meurthe qui est très appréciée et très utilisée lors de nombreuses manifestations. C'est aussi un point de rencontre lors de balades au bord de l'eau.

Les bords de berge sont soignés et mettent en valeur les déplacements doux: marche, vélo, et offrent une deuxième lecture de la ville. Avec le développement urbain, les populations citadines sont à la recherche de sites de nature et d'activités de loisirs.

### ➔ Commune Zéro Phyto

Le concours « Commune Nature » a récompensé la ville de Saint-Max d'une deuxième libellule en 2022. Cette distinction récompense les efforts des services municipaux qui œuvrent depuis plus de cinq années à l'entretien des espaces verts, en supprimant l'usage de produits phytosanitaires et en mettant en place des actions de sensibilisation des élus et du grand public. Cette reconnaissance témoigne de la gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Saint-Max.

Les deux cimetières de la Ville sont gérés de façon naturelle, sans aucun produit chimique: « Zéro phyto ». Le désherbage se fait manuellement pour respecter les sols.





Pour VENDRE SON BIEN, on ne choisit pas son CONSEILLER IMMOBILIER au hasard !

iad

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Expérience et  
Savoir-faire

Disponibilité et  
réactivité

Conseils  
et écoute

Nicolas WALCZAK

nicolas.walczak@iadfrance.fr

06 50 44 94 47

Julie CONTAL

julie.contal@iadfrance.fr

06 18 14 07 22

AVIS DE  
VALEUR  
OFFERT

UN PROJET IMMOBILIER ?  
Achat, vente, location ?  
Les conseillers de votre secteur vous  
offrent un service sur mesure !

CONSEIL NATIONAL  
DES BARREAUX  
LES AVOCATS

CABINET D'AVOCATS

Maître Sabine TOUSSAINT  
SELARL VIBIA

☎ 06 11 95 92 46

- Droit du Travail
- Sécurité Sociale
- Droit Médical

Maître Marjorie TAILLON

☎ 06 95 59 74 33

- Droit de la Famille
- Droit Pénal
- Droit des Victimes

2 rue Victor Hugo - 54130 SAINT-MAX

L'ÉCOLOGIE SOLIDAIRE, UNE ÉCOLOGIE ENSEMBLE

## L'ÉCOLOGIE SOLIDAIRE, UNE ÉCOLOGIE ENSEMBLE

Se retrouver dans un but commun

### ➔ Vetimax, friperie solidaire

Le CCAS de Saint-Max a créé Vetimax en 2018, une friperie solidaire. Les personnes qui le souhaitent peuvent déposer leurs vêtements en bon état pour leur donner une seconde vie ! Les vêtements sont ensuite triés et mis en rayon à des prix très bas par les bénévoles du CCAS, très investis. Des braderies sont organisées ponctuellement, à chaque saison.

Vetimax, située au 2 rue de la Noue (bâtiment les Oliviers) est ouverte à tous, tous les mardis de 14h à 17h.



### ➔ Potager partagé

Un potager partagé a été installé pour les résidents des 38 logements ARTEMIS. Un pari réussi avec un bel espace extérieur, sur le toit terrasse.

Les bacs seront agrémentés de groseilliers, mûriers et autres fruits et légumes, ainsi que quelques fleurs pour colorer l'ensemble du toit de la résidence Artemis.

Les bacs sont de différentes tailles et hauteurs afin de permettre à tout un chacun, petit et grand, de jardiner et de récolter les fruits du travail partagé. Des tables et des bancs ont été installés au centre pour des moments de partage, de travail, de lecture. Tout a été pensé, du point d'eau à l'éclairage, sans oublier le local pour les outils.







## ➔ Espace Champlain

L'enjeu de la construction de l'Espace Champlain était d'offrir au quartier un lieu de rencontre et de mettre en valeur la trame paysagère autour du vecteur naturel qu'est la Meurthe. Ce bâtiment construit dans les règles du développement durable avec le label THPE (Très Hautes Performances Energétiques), permet de revaloriser une entrée de ville en intégrant la forte pente du site et ses contraintes. Un parcours de santé est aménagé le long de la Meurthe.

**Tri des déchets :** À l'espace Champlain, tous les papiers jetables sont collectés pour être recyclés, l'eau est récupérée et l'inventaire des végétaux est pratiqué régulièrement.

**Jardin du Champlain :** C'est un jardin partagé intergénérationnel qui vise à améliorer le cadre de vie et permettre des échanges entre tous les habitants. Il participe à l'éducation à l'environnement et encourage des pratiques respectueuses de la planète.



**Repair Café :** C'est, au Champlain, un atelier de réparation collaboratif des objets en panne. En plus de réduire les déchets et de lutter contre l'obsolescence, il donne une seconde vie à des objets en évitant leur remplacement.



**Recyclerie du quartier :** Elle collecte du petit mobilier, de la vaisselle et du petit électroménager qu'elle revend, après remise en état, à prix modique : elle conjugue exclusion et réduction des déchets.



**Transport à la demande :** Il offre une solution de déplacement durable aux habitants du quartier, complémentaire de la mobilité douce ; il agit activement au niveau de l'impact environnemental des transports en commun, tout en réduisant les inégalités territoriales en matière d'infrastructures de transport. Pour réduire l'impact des transports sur l'environnement et opérer une transition vers une mobilité plus durable, plus sobre et plus propre, le transport dans le quartier est assuré en véhicule électrique.

**Place à VivreS :** C'est plus que le marché solidaire du mercredi matin, c'est un concept qui vise à mieux manger en apprenant à cuisiner des légumes. «Place à VivreS» permet aux habitants un accès digne vers une alimentation de qualité.



**Le Marché Solidaire :** Distribution de paniers solidaires : ils procurent une aide alimentaire et renforcent le lien social de personnes en situation de précarité. Les légumes produits et distribués par Lortie sont cultivés en bio et à proximité. L'agriculture bio est plus respectueuse de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité, et les légumes sont meilleurs pour la santé. De plus, produits localement, ils réduisent l'empreinte carbone liée à la livraison et l'empreinte écologique de notre alimentation.



**Vestiaire solidaire :** Il propose des vêtements de seconde main accessibles à toutes les familles du quartier, notamment celles en situation de précarité qui bénéficient d'un prix réduit. Il contribue à donner une deuxième vie aux vêtements et réduit l'impact environnemental.



# COIFFURES & bonne humeur

Du mardi au vendredi  
9h00 - 19h00 NON STOP

Samedi :  
9h00 - 18h00 NON STOP



☎ 03 83 38 19 22

24 Av. Carnot - 54130 Saint-Max



Danse de société  
Salsa  
Bachata  
Kizomba  
Lady style talons  
Street dance  
Line Dance  
Hip-Hop  
Zumba  
Reggaeton  
Gym douce  
Pilates  
Claquettes  
Danse orientale  
Air Dancing Yoga  
Baby Gym  
Danse contemporaine  
Compétitions

ENFANTS - ADOS - ADULTES



☎ 06 16 93 19 95  
13, chemin d'Amance  
54130 Dommartemont  
[www.mordusdelapiste.fr](http://www.mordusdelapiste.fr)



## Family House

### RESTAURANT & GRILL

Du lundi au samedi midi : 11h - 13h30 • Du jeudi soir au samedi soir : 18h - 21h30

TERRASSE  
☎ 09 88 42 05 25  
33 Rue Louis Barthou  
54130 SAINT-MAX

## PETITE ENFANCE, GRANDS DÉFIS

Sensibiliser dès le plus jeune âge



### ➔ Le bio à la cantine

Un engagement en faveur du bio a été pris, avec une approche locale du terroir, avec la mise en place, pour les petits Maxois, de 2 menus bio par semaine qui seront servis dans les restaurants scolaires et durant les vacances. (Tous les jours, le pain des restaurants, fourni par un boulanger local sera également Bio). Plus de 58 % des enfants scolarisés mangent dans les 4 restaurants scolaires de la ville. Soit en moyenne 466 convives par jour.

Le marché fourniture des repas arrive à son terme, la ville de Saint-Max a profité de ce changement pour mettre en place un nouveau Cahier des charges avec des variantes obligatoires, notamment le service de 2 menus Bio.

**Application de la Loi Egalim : 1 menu végétarien par semaine.**

Les Etats Généraux de l'Alimentation (EGALIM) se sont réunis en 2017, et à l'issue de cette

assemblée réunissant toutes les parties prenantes du secteur alimentaire, des lois ont été votées.

C'est dans ce cadre, depuis la rentrée 2018, que Saint-Max propose 1 menu végétarien par semaine afin de répondre aux obligations légales. Un menu végétarien est composé d'un plat dont la viande ou le poisson sont remplacés par des œufs, des produits laitiers ou des aliments apportant des protéines végétales.





## ➔ BIP Brigade d'Intervention Propreté Ecole Victor Hugo

La cour d'école est un lieu de vie important pour les élèves: c'est dans celle-ci qu'ils se rencontrent, se retrouvent, se racontent, jouent et apprennent à vivre ensemble.

C'est pourquoi la BIP, «Brigade d'Intervention Propreté», a été mise en place et proposée par Alexandra MEYER, enseignante à l'école Victor Hugo.

La BIP est chargée de la propreté de la cour de l'école et fonctionne deux fois par semaine: le mardi et le vendredi, durant la récréation de l'après-midi. Le but est de rendre plus agréable la cour, en éliminant les différents déchets qui traînent; mais surtout de sensibiliser les enfants à prendre soin de l'école et à respecter un lieu de vie, en les impliquant directement.

L'équipe BIP est composée de deux élèves volontaires d'une même classe. Ils sont facilement reconnaissables car ils portent des gilets jaunes, des gants de protection et se déplacent avec une pince et une grosse poubelle.



## ➔ Le CMEJ et sa Commission environnement

La commission Solidarité, Environnement et Citoyenneté date de 2014.



Les objectifs de la commission sont de:

- **Développer/valoriser les espaces verts de la ville de Saint Max:** il s'agit de créer des outils pour permettre aux citoyens de se réunir tout en embellissant nos espaces afin de les mettre en valeur;



- **Créer un lien intergénérationnel:** la crise du covid, l'isolement, la solitude, étaient et sont des problématiques chez les personnes âgées. Le but est de réunir ces personnes en les invitant à partager nos projets pour créer un lien et surtout casser leur routine.

- **Connaître sa ville et promouvoir la mixité sociale:** est-ce que tout le monde connaît Saint Max jusqu'à ses plus petits recoins? La commission souhaite réunir les citoyens de notre ville sous plusieurs mini-projets comme: jeux de piste, randonnée, nettoyage de la ville. Un moyen de réunir les habitants, connaître des sites importants de la ville, redonner de la visibilité à certains endroits.

- **Les actions:** depuis le dernier mandat, le CMEJ a participé à la collecte avec le refuge du Mordant au Supermarché Match de Saint-Max. Une collaboration qui date de 2021.

## ➔ Terracycle

Respecter l'environnement à travers la valorisation des déchets est une priorité pour la ville de Saint-Max. Respect de l'environnement à travers la valorisation des déchets, le recyclage est aujourd'hui un des principaux axes centraux de la politique de développement durable. Le Centre Psychothérapique de Nancy participe depuis plusieurs années au projet de recyclage Terracycle qui consiste à collecter des stylos usagés contre des points convertibles en dons financiers.

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) participe depuis plusieurs années au programme Terracycle.

Les fournitures d'écriture comme les stylos sont des matériels simples, à portée de tous, et d'utilisation quotidienne, que l'on peut, de nos jours, recycler. Le principe est donc simple, pour chaque envoi de fournitures, la ville de Saint-Max reçoit des points Terracycle qu'elle pourra convertir en dons financiers destinés aux écoles.

Le programme Terracycle possède un point de collecte à la mairie de Saint-Max (accueil), accessible à tous, et qui est désormais plus que jamais actif grâce à des partenaires locaux de qualité, le Centre Psychothérapique de Nancy, Pôle Emploi, la communauté d'Emmaüs, La ville de Lunéville, des établissements scolaires, des collèges, des lycées...





Sur place ou à emporter  
FRESH & TASTY  
**D Pizza**  
TO GO



**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Lundi 18h00 - 21h30  
du mardi au vendredi  
11h00 - 13h30 & 18h00 - 21h30  
Samedi soir : 18h00 - 22h00  
Fermé le dimanche

03 83 30 17 09  
44B, rue Mainvaux - 54130 SAINT-MAX

BATEAU-ÉCOLE  
**PASSION CONDUITE**  
03 83 21 40 84




**BATEAU - AUTO  
REMORQUE - SCOOTER**  
N° Agrément : 054008

[www.passion-conduite.com](http://www.passion-conduite.com)  
autoecolepassionconduite@orange.fr  
44 rue de Mainvaux • 54130 SAINT MAX

**EM**  
RAMONAGE & VENTILATION

Ramontage cheminée - Poêle Bois  
Nettoyage Haute Pression Granulés  
VMC • CLIMATISATION  
Nettoyage Hotte Professionnelle



06 38 19 05 44  
54130 Saint-Max

**Le Bistrot  
de La Place**



Plat du jour  
Terrasse

03 83 18 34 29  
20, place Gérard Barrois • 54130 SAINT-MAX

## S'AMUSER EN PROTÉGEANT LA PLANÈTE

### Rendre les habitants acteurs de l'environnement

#### ➔ Sobriété énergétique

Saint-Max prête une attention toute particulière à la décoration de ses rues à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Depuis plusieurs années, l'achat d'éléments constitués de LED, moins consommatrices en énergie, ainsi que les décors non illuminés sont privilégiés.

Le service espaces verts de la Ville utilise des objets de récupération et des matériaux naturels pour décorer les massifs.

Dans un souci de lutte contre le gaspillage, Monsieur Carnaval, mascotte de la fête, est réalisé par les services techniques à partir d'objets de récupération adaptés, afin d'être valorisés à l'occasion de cette grande fête de début d'année.

#### ➔ Groupe de travail «sobriété énergétique»

Une véritable prise de conscience de la municipalité de Saint-Max : Les élus sont aujourd'hui favorables à des mesures de sobriété énergétique au sein de la commune pour faire face à la flambée des prix de l'énergie et dans un souci de préservation de l'environnement.

La sobriété énergétique est considérée comme une grande préoccupation. Un groupe de travail spécifique, issu du conseil municipal et constitué d'élus locaux, s'est créé afin de constituer un plan de sobriété énergétique et

d'animer la stratégie adéquate.

Le groupe proposera :

- Une réflexion concernant les bâtiments communaux énergivores... et aussi une information aux Maxois sur les possibilités de subventions dans le cadre d'une diminution de leur facture énergétique ;
- Une analyse quantifiée du gaspillage alimentaire ;
- Des pistes pour économiser l'eau en période de forte chaleur (stockage et technique d'arrosage).

#### ➔ Rendre les habitants acteurs de l'environnement

La commune, depuis de nombreuses années, développe une politique d'incitation au fleurissement, notamment avec le concours des maisons fleuries. Dernièrement, le concours éco-déco invitait les habitants à favoriser l'utilisation de décorations de Noël fabriquées avec des matériaux naturels.

Plusieurs animations de plein air qui attirent le public de l'agglomération sont organisées : participation des services espaces verts dans le cadre de la manifestation «Octobre rose», plantation d'un arbre chaque année à l'occasion de la Semaine de la Petite Enfance, mise à disposition de terrains aux jardiniers amateurs, chasse aux œufs dans l'un des parcs de la Ville.



# L'AGRICULTURE URBAINE AU SERVICE DE L'ÉCOLOGIE

## Animaux auxiliaires, gardiens de l'environnement

### ➔ Eco-pâturage grâce aux moutons nettoyeurs

Depuis 2020, un couple de moutons d'Ouessant a élu domicile dans le parc de l'Ehpad de l'Hôtel Club. L'association d'éco-pâturage « Les Eco-pattes » les met à disposition de mars à décembre. L'éco-pâturage commence à se développer en Lorraine et consiste à installer des moutons sur les pelouses pour un entretien écologique et économique. Le mouton d'Ouessant est idéal pour l'éco-pâturage grâce à sa rusticité et son faible poids (il n'abîme donc pas les sols). Les résidents de l'EHPAD peuvent se promener dans le parc aux abords de l'enclos. Ils ont même eu la chance de voir une naissance aux environs de Pâques 2022 !

### ➔ Poulailers pédagogiques

Le poulailler pédagogique est un projet lancé par les pôles éducation et jeunesse. Il a pour objectif de sensibiliser les enfants à l'environnement, au développement durable, à la réduction des déchets, en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Sans oublier le don de 4 poules de la part de Thomas SIMONIN, exploitant de Picorette & Cie, situé à Laître-sous-Amance. Chaque groupe, avec son animateur, prend en charge les poules : nourriture, ramassage des oeufs et nettoyage de la paille et des fientes. Pas de gaspi' avec les poulettes !

Chaque jour de cantine, il leur est donné entre

1 et 2 kg de déchets alimentaires. Pour rappel, une poule est omnivore et mange jusqu'à 150 kg de déchets par an. Une réflexion autour de la réutilisation des fientes comme engrais est actuellement à l'étude par les services espaces verts de la Ville.

Les poules se sont bien acclimatées et pondent de beaux oeufs chaque jour dans le poulailler mobile et léger choisi par la commune. Pour ce projet, une participation financière, à hauteur de 80%, a été attribuée grâce aux partenaires institutionnels de la politique de la Ville, notamment le Conseil départemental et la Préfecture de Meurthe et Moselle.



### ➔ Lombricomposteur

L'accueil de loisirs s'est doté d'un lombricomposteur. Le lombricomposteur, qu'est-ce que c'est? C'est un composteur qui abrite une étrange famille, une famille de petits lombrics rouges, qui vont se nourrir de déchets que l'on va leur apporter au quotidien. Plus rapide qu'un composteur habituel, il a l'avantage d'être sans odeur et ne prend pas beaucoup de place. L'alimentation des lombrics est variée, mais nous ne pouvons pas y mettre tout et n'importe quoi; les lombrics mangent les épluchures de légumes, certains papiers, les sachets de thé, de café, les coques des

cacahuètes. Ce qu'il ne faut pas leur donner: ce qui est cuisiné (assaisonné), de la viande, des agrumes, et ce qui fait partie de la famille des oignons. Puis, après un certain moment de cohabitation, ces petits êtres vont vous produire un compost bien frais et du thé de compost, utile pour la pousse des plantes. Le lombricomposteur peut être utilisé chez vous, mais à Saint-Max il est notamment utilisé pour les restaurants scolaires. La semaine, il est en autonomie avec les restes qu'il a reçus le mercredi midi.

C'est une réduction des déchets simples, à la portée de tous, qui prend peu de place et qui est sans odeur.





**D'ÂME NATURE BIEN ÊTRE**  
Coach Bien Être • Énergétique et Relaxation

☎ 07 87 33 36 50  
2 bis, rue de la Mairie - 88700 Nossoncourt

---

*Kp* Créatrice de bijoux artisanaux  
**Kti Pearl Bijoux**,  
des bijoux faits pour vous

*Kti Pearl Bijoux* Ateliers, cours  
et vente de bijoux à domicile



06.20.56.23.91   
20 rue Léon Gambetta - 54130 Saint-Max

# ACHAT D'OR ET D'ARGENT

Expertise gratuite  
Paiement immédiat  
Changement de piles  
Réparation de bijoux / Horloge

**NOUS ACHETONS :**  
Or • Argent • Platine • Bijoux  
Couronnes dentaires • Pièces et lingots

06 24 71 67 05 - bijouxelisabeth11@yahoo.fr  
132 avenue Carnot • 54130 SAINT MAX

## Comment créer une association ?

La création d'une association est un acte très simple




[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

## ARTISAN COMMERÇANT

### Vous souhaitez augmenter votre visibilité ?

Intégrez nos supports de communication



Contactez-nous au 04 92 27 13 89  
Media plus communication - Leader en communication institutionnelle

# LA CULTURE SE MET AU VERT

## Une manière de recycler

- ➔ La culture du recyclage !
- ➔ Fresque du climat

Vente de livres à 1€ chaque été, avec également un partenariat avec Recyclivres qui est une association de revente de livres d'occasion, engagée pour l'écologie et la solidarité.

Activités de recyclage des livres pilonnés pour les enfants (par exemple des créations en papier): actions en cours.

Le personnel responsable de l'action culturelle évite autant que possible les plateaux repas en plastique pour les artistes. Il réutilise au maximum les réalisations du service technique pour les manifestations culturelles et reste attentif à acheter des ouvrages qui valorisent le zéro-déchet et qui décryptent les enjeux liés à l'environnement.

## ➔ Des livres dans la ville

Des cabanes à livres sont mises à disposition dans les parcs de la Ville et en Mairie. Une action conjointe du service Espaces Verts, qui a construit les cabanes, et de la bibliothèque, qui a fourni les livres. C'est aux Maxois de les faire vivre! Le principe est simple: c'est un système de troc gratuit. L'objectif est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus et de les partager en toute liberté. Chacun est libre d'en prendre et/ou d'en déposer de nouveaux, sans inscription et sans contrainte d'horaire!



La fresque du climat est un atelier ouvert à tous, qui a pour but de mieux comprendre le changement climatique. C'est une façon plus simple d'appréhender ce sujet sérieux et d'en comprendre les causes et les conséquences. Ce jeu en groupe permet aux participants, par le biais de cartes, de réfléchir à des idées pour sensibiliser et agir contre ces changements climatiques. L'atelier se déroule chaque année à la bibliothèque/médiathèque de Saint-Max.





# VIVRE AU VERT ENSEMBLE

## ➔ Brûlage à l'air libre

Qu'il fume ou qu'il consume, le feu « nous pompe l'air » !

Il est par ailleurs une grande source d'émission de substances polluantes qui nuisent à l'environnement et à la santé publique. Pour nous préserver de la pollution aux particules fines que rejette une combustion de végétaux qui ne sont pas parfaitement secs, l'emploi du feu est strictement limité dans la commune aux situations définies par la réglementation :

- L'utilisation du feu pour des végétaux verts ou humides est strictement interdite car elle produit des « imbrûlés » ;
- Tous les brûlages doivent impérativement

être suspendus en « période rouge » (risques incendie) de juin à septembre, ainsi que lors des épisodes de pollution atmosphérique.

Jardiniers, sachez que pour éliminer vos déchets verts, d'autres solutions plus respectueuses existent : compostage, déchetteries, paillage...

## ➔ Le bruit

La nuisance sonore entre dans le champ du trouble anormal de voisinage.

Les bruits de voisinage peuvent vraiment vous empoisonner la vie (sans parler de vos nuits). Bruits de pas, musique excessive, tapage nocturne, bricolage ou travaux sans respect des horaires ou des jours fériés, chien qui aboie à tue-tête...

Le trouble anormal de voisinage correspond à quatre situations :

- Il faut une relation de voisinage entre l'auteur du trouble et sa victime. Il n'est pas nécessaire d'être voisins immédiats. Il faut cependant être suffisamment proche pour subir les désagréments ;
- La victime doit faire état d'un préjudice du fait du trouble (préjudice de jouissance, de santé, ...);
- Il faut un lien de causalité entre le préjudice et le trouble : le préjudice subi doit être provoqué par le trouble ;
- Le trouble doit véritablement être anormal et donc supérieur aux inconvénients « normaux » liés au voisinage. En particulier, il doit être intensif, répétitif et durer dans le temps.

Il n'y a pas de notion d'horaires pour faire du bruit. Entre voisins, ces nuisances sont interdites à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Le trouble doit véritablement être anormal, c'est-à-dire être bien supérieur aux inconvénients

normaux que tout un chacun doit pouvoir supporter de la part du voisinage, dans une société.

La bonne nouvelle, c'est que ça n'est pas une fatalité ! Contrairement à une idée très largement répandue, il n'existe pas d'heure pour faire du bruit.

En journée, lorsque les nuisances sonores sont répétitives, intensives et/ou durent dans le temps, elles deviennent un trouble anormal de voisinage. De nuit (entre le coucher et le lever du soleil), ce trouble anormal de voisinage devient du tapage nocturne et il n'est pas nécessaire que la nuisance sonore soit répétitive et/ou dure dans le temps.

## ➔ L'entretien des trottoirs

Le bulletin municipal rappelle régulièrement aux habitants que l'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien.





## Entreprise Multiservice **REIS BRUNO**

DÉBARRAS EN TOUT GENRE  
Maison - Appartement  
Local commercial  
Rénovation & Entretien Int. / Ext.

Contactez-moi pour un devis

**06 78 18 66 00**

bruno54130@free.fr

54130 SAINT-MAX

Retrouvez-nous  
sur Pages Jaunes



### AU COUP DE FER

NETTOYAGE À SEC    BLANCHISSERIE REPASSAGE    RELAIS COLIS

**MAXÉVILLE**  
Lundi : 13H00 - 19H30  
Mardi au samedi : 9H00 - 19H30

**PULNOY**  
Lundi au samedi : 8H00 - 19H00

**06 13 48 05 64**  
22 avenue de Metz • 54320 MAXÉVILLE

RELAIS COLIS

ups   colissimo   chronopost   dpd



COPROPRIÉTÉS

VITRINES COMMERÇANTS

ENTRETIEN ESPACES VERTS

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

03 83 56 47 37



www.bls-proprete.fr

bls-proprete-nancy.com



14, rue George Clemenceau • 54130 Saint-Max

## **ROUSSEAU ET FILS PEINTURE**

PEINTURE INTÉRIEURE / EXTÉRIEURE  
DÉCORATION - RAVALEMENT DE FAÇADES  
REVÊTEMENT SOLS SOUPLES



PARTICULIERS  
ENTREPRISES  
COLLECTIVITÉS



03 83 29 30 44

rousseau@rousseauetfils.eu

50, rue Raymond Poincaré - 54130 Saint-Max

### ➔ Rangers

La Ville de Saint-Max peut compter sur les Rangers de France du Grand Est, protecteurs de la faune, de son habitat et de sa flore. C'est main dans la main que la police municipale travaille avec eux. Le Ranger de France du Grand Est est une sentinelle de la nature, un protecteur de l'environnement. Dans le cadre de ses multiples missions, le plus souvent effectuées sous forme de patrouilles, il constate, relève et informe l'autorité du territoire où il évolue. Il exerce ses compétences en accord et sur simple demande de la Ville de Saint-Max pour laquelle il consacre de son temps libre. A titre bénévole et sans contrepartie, à l'exception, parfois, d'une assistance technique proposée par la municipalité.

### ➔ La mairie recycle

La mairie agit également en faveur de l'environnement avec les opérations liées au recyclage des déchets.

Les piles usagées sont collectées à l'accueil de la Mairie et sont ensuite récupérées par les agents des services techniques qui les déposent en déchetterie, dans l'espace prévu à cet effet.

**Vous pouvez vous aussi déposer vos piles usagées au 32 avenue Carnot !**

Les stylos sont aussi recyclés par l'entreprise innovante Terracycle.

**Les bacs sont mis à disposition des usagers à l'accueil de la Mairie !**

Les toners usagés (cartouches d'encre d'imprimantes) sont tous collectés et déposés par chaque service. Plusieurs référents à la Mairie sont chargés de prévenir l'entreprise Conibi, service de recyclage de cartouches, lorsque le bac de toners usagés est rempli. Les cartouches sont ensuite valorisées par la société.

Le papier et le carton sont déposés dans les bacs spécifiques (uniquement pour les professionnels), mis à disposition et ramassés par la Métropole du Grand Nancy.

### ➔ Un composteur pour le personnel de mairie et l'épicerie solidaire

Depuis 2018, l'épicerie solidaire « Trait d'Union Maxois », située derrière la Mairie, utilise un composteur pour les fruits et légumes qui ne peuvent pas être distribués. Le personnel de la mairie qui déjeune sur place l'utilise également.





# INFORMATIONS PRATIQUES



## ➔ Mairie

32 avenue Carnot à Saint-Max  
03 83 18 32 32  
www.saint-max.fr  
contact@mairie-saint-max.fr

### Horaires d'ouverture:

Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 17h  
Le vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 16h  
Samedi et dimanche : fermé

### N° Services de La Mairie:

<b>Secrétariat du Maire</b> .....	03 83 18 32 36
<b>Direction Générale</b> .....	03 83 18 32 30
<b>Services Techniques / Urbanisme</b> .....	03 83 18 32 34
<b>Centre Technique Municipal</b> .....	03 83 20 87 87
<b>Finances</b> .....	03 83 18 28 81
<b>Vie Scolaire / Périscolaire</b> .....	03 83 18 28 91
<b>Jeunesse et Sports / Santé</b> .....	03 83 18 28 86
<b>Vie Associative / Fêtes et Cérémonies</b> .....	03 83 18 32 38
<b>Ressources Humaines</b> .....	03 83 18 28 82
<b>Pôle Seniors / CCAS</b> .....	03 83 18 28 84
<b>État Civil / Carte Identité / Passeports</b> ...	03 83 18 28 87



## ➔ Gestion des déchets

### Déchets ménagers:

Nous rappelons que les ordures ménagères ne doivent pas être déposées avant 19h00, la veille du ramassage prévu et, en cas de non ramassage (heure dépassée, problème technique) elles ne doivent pas rester sur le trottoir.

Les jours de collecte: le jeudi uniquement pour les ordures ménagères, le mardi pour les écosacs. Collecte le matin, déchets à sortir la veille au soir.

Retrouvez toutes les informations de la gestion des déchets sur le site de la MHDD.

### Tous les papiers se trient et se recyclent !

4 gestes pratiques:

- Inutile de comprimer ou de froisser les papiers;
- Inutile de les déchirer ou de les déchiqueter;
- Inutile de retirer les agrafes, spirales... qui seront retirés lors du recyclage;
- Enlevez les CD ou autres produits promotionnels parfois inclus dans les magazines.

Les papiers d'hygiène (mouchoirs, sopalin, serviettes en papier...) et les papiers à usage alimentaire (papiers de boucherie, de fromagerie...) sont à jeter avec les ordures ménagères. D'autres subissent des traitements chimiques les rendant impropres au recyclage (papier peint, photos, autocollants...).

### Que faire de mes encombrants ?

Réservez votre ramassage d'encombrants sur rendez-vous auprès de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable. Pour améliorer le tri et la valorisation de ces déchets, qui étaient jusqu'alors déposés sur le trottoir puis incinérés ou enfouis, le Grand Nancy propose désormais à ses habitants un nouveau service à domicile.

Pour vous, c'est plus de souplesse avec un service à la demande, disponible toute l'année, et jusqu'à 2 fois par an par foyer !

Pour en bénéficier il faut s'inscrire sur le site <https://mhdd.grandnancy.eu/accueil> > Déchets > que faire de mes encombrants.

### Déchetteries

Pour les déchets encombrants (machine à laver, vieux sommier...), les déchets dangereux (huile de vidange, piles, batteries), les déchets verts en grande quantité (feuilles, gazon, bois...) des déchetteries sont à votre service. Chaque dépôt en déchetterie est un geste en faveur de l'environnement car les déchets y sont triés pour être recyclés et valorisés, contrairement à la collecte des déchets encombrants destinés à l'enfouissement. La Métropole a mis en place un système de contrôle par carte d'accès.

### 9 déchetteries sur le territoire

Au sein de la Métropole, 9 déchetteries sont à votre disposition. Le tri proposé sur ces sites permet le recyclage optimal des matières premières apportées, et un traitement adapté pour les déchets spécifiques.

### Liste des déchetteries de la Métropole:

#### ART-SUR MEURTHE

Route de Saulxures

Du lundi au vendredi de 13h à 17h30

Samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 11h45 et de 13h à 17h30

(Horaires d'été: fermeture à 18h30 du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre. Fermée les 25/12 et 01/01).

#### HEILLECOURT

1 ALL. des Grands Pâquis

Du lundi au vendredi de 13h à 17h30

Samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 11h45 et de 13h à 17h30

(Horaires d'été: fermeture à 18h30 du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre. Fermée les 25/12 et 01/01)

#### LUURES

Route départementale 570

Du lundi au vendredi de 13h à 17h

Samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 11h45 et de 13h à 17h

(Horaires d'été: fermeture à 18h30 du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre. Fermée les 25/12 et 01/01)

**Pour les professionnels: en attente du retour de la MHDD**



# TABAC LE CHARLISE



**PRESSE - TABAC - ÉPICERIE  
DÉPÔT DE PAIN**

**OUVERT 7J/7** Lundi au samedi : 7h00 - 19h30  
Dimanche & jours fériés : 8h00 - 12h30

FDJ PMU RELAY PAIEMENT DE PROXIMITÉ

03 83 33 08 66

37 Av. du Général Leclerc • 54130 Saint-Max



## ENTREPRISE DU BÂTIMENT TOUT CORPS D'ÉTAT

*Le savoir faire de l'entreprise  
au service du client*

06 12 21 68 70  
sarl.bcd154@gmail.com  
20 rue Léon Gambetta  
54130 Saint-Max

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

## L'ÉCO-CITOYENNETÉ

- Utilisation d'encre écologique
- Papier issu de forêts durablement gérées
- Fabrication Française



**MEDIA PLUS COMMUNICATION**  
Leader en communication institutionnelle

## CE SUPPORT EST UNE RÉALISATION DE MEDIA PLUS COMMUNICATION



**Leader en communication institutionnelle**

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### MAXEVILLE

Avenue du Zenith  
Du lundi au vendredi de 13h à 17h30  
Samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 11h45 et de 13h à 17h30  
(Horaires d'été: fermeture à 18h30 du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre. Fermée les 25/12 et 01/01)  
**Pour les professionnels: en attente du retour de la MHDD**

#### VANDEOEUVRE-LES-NANCY

Rue de Crévic  
7j/7 de 9h à 11h45 et de 13h à 17h30 (jours fériés compris)  
(Horaires d'été: fermeture à 18h30 du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre. Fermée les 25/12 et 01/01)

#### ESSEY-LES-NANCY

37 route d'Agincourt  
7j/7 de 9h à 11h45 et de 13h à 17h30 (jours fériés compris)  
(Horaires d'été: fermeture à 18h30 du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre. Fermée les 25/12 et 01/01)

#### LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Rue Raoul Cezard  
Du lundi au vendredi de 13h à 17h30  
Samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 11h45 et de 13h à 17h30  
(Horaires d'été: fermeture à 18h30 du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre. Fermée les 25/12 et 01/01)

#### MALZEVILLE

À proximité du rond-point de Pixérécourt  
Du lundi au vendredi de 13h à 17h30  
Samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 11h45 et de 13h à 17h30  
(Horaires d'été: fermeture à 18h30 du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre. Fermée les 25/12 et 01/01)

#### NANCY

Boulevard Jean Moulin  
7j/7 de 7h30 à 18h30 (jours fériés compris)  
Fermetures anticipées à 17h30 les 24 et 31 décembre.  
**Pour les professionnels: en attente du retour de la MHDD**

## ➔ Déjections canines

Dans le cadre de sa politique de propreté de la voie publique, la municipalité a souhaité implanter dans la commune une vingtaine de distributeurs de « canisacs » à destination des propriétaires de chiens. Il est fréquemment rappelé aux habitants l'importance de leur utilisation afin de garder la ville propre.

La localisation des distributeurs de canisacs est disponible sur [www.saint-max.fr](http://www.saint-max.fr) > Saint-Max Pratique

## ➔ Composteur partagé



Le premier composteur partagé a été implanté au parking Mainvaux en janvier 2022. Il permet à ceux qui ne possèdent pas de jardin de pouvoir eux aussi, recycler leurs déchets. En effet, ce composteur est en janvier 2022 une initiative d'un groupe de Maxois vivant en appartement. Il est géré par un référent et utilisateur, Thibaut Brunner. Pour lui, être référent c'est être responsable du bon fonctionnement du site une fois par semaine en déposant ses déchets. C'est une initiative qui œuvre pour le développement durable et qui favorise le lien social.

Un an plus tard, par son grand succès, le composteur est alimenté par une vingtaine de



foyers et pourrait atteindre les 30 prochainement. Ce n'est pas tout, les utilisateurs peuvent échanger, questionner entre eux par mails afin de veiller au bon fonctionnement du site.

En 2024, de nouvelles réglementations vont obliger à valoriser les déchets alimentaires, la municipalité de Saint-Max souhaite développer davantage de composteurs.

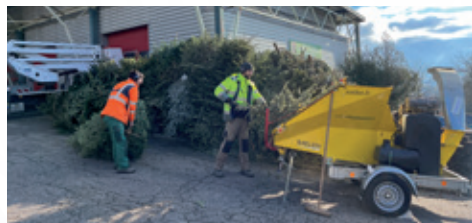


### ➔ Collecte de sapins

Elle est organisée par le service Cadre de Vie de la mairie de Saint-Max chaque début d'année. 4 points de collecte sont mis à disposition dans la commune. En janvier 2023, 300 sapins ont été collectés, montrant le succès de cette opération ainsi que la vive implication des Maxois pour les déposer.

Les sapins sont ensuite broyés et transformés en paillage de résineux, qui sera utilisé dans tous les massifs de la ville. Une filière méritante qui transforme le résineux en humus pour protéger et nourrir d'autres espèces. Cette opération

recyclage prend tout son sens car les sapins sont à déposer sans sac, sans décoration, sans neige artificielle et sans pied clouté, ce qui empêcherait leur recyclage, les rendant impossibles à revaloriser. L'opération collecte de sapins sera renouvelée chaque année.



### ➔ Parrainage d'un arbre pour son mariage et la naissance de son enfant

La Ville propose de parrainer la plantation d'un arbre pour les Maxois qui célèbrent leur union dans la commune. Quatre essences sont proposées et sont plantées le long du Chemin des Coteaux, moyennant la somme de 50€.

Ce dispositif est aussi proposé pour les naissances depuis février 2023.

• PASSEPORT POUR •

# l'eco

## CITOYENNETÉ









# AIR, NATURE, CLIMAT



variation du climat. Ses conséquences peuvent être désastreuses ! L'activité humaine est à l'origine du réchauffement actuel qui inquiète beaucoup les scientifiques. Le pire scénario : avec 12 milliards d'habitants sur Terre, un réchauffement de 5 degrés mènerait à l'extinction totale des espèces en 2100. Le meilleur scénario : chaque humain réagit maintenant.

**CO<sub>2</sub>** : le tristement célèbre dioxyde de carbone ! Il est le principal gaz à effet de serre. **D'une durée de vie de 100 ans dans l'atmosphère...** 70 à 90% des émissions de dioxyde de carbone en France proviennent de la combustion des carburants. Voilà pourquoi **les voitures électriques doivent être priorisées ainsi que les transports en commun**, le covoiturage... Chaque année, la qualité de l'air extérieur est à l'origine de presque 4 millions de morts dans le monde.



**COV** : composés organiques volatils. Voir « Particules fines ».

**Décarbonisation** : mesures techniques permettant de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

**Décroissance verte** : réduire le plus vite et le plus efficacement possible la dépendance à l'énergie fossile pour donner une chance à la planète de se remettre des dégâts causés par l'activité humaine. Remettre en cause la croissance économique afin de prendre davantage soin des ressources naturelles.

**Développement durable** : l'art de poser chacune de nos actions en pensant à l'avenir... Il s'agit d'une conception de la croissance économique sur le long terme qui intègre les contraintes environnementales et sociétales. En résumé, c'est prendre soin du monde d'aujourd'hui afin de le transmettre dans le meilleur état possible aux générations futures. Mille et un petits gestes à tous les niveaux chaque jour pour tout le monde !

**Dioxyde de carbone** : voir « CO<sub>2</sub> ».

**Arbres** : ils jouent un rôle essentiel pour la survie de l'humanité. Les arbres purifient l'atmosphère en absorbant du gaz carbonique... c'est le principal point que tout le monde connaît ! Leurs bienfaits dans les milieux urbains sont inestimables ! Promenez-vous une dizaine de minutes sur Internet afin de lire sur les arbres et vous ne regardez plus jamais l'un d'entre eux de la même manière ! Vous réaliserez aussi les terribles conséquences de la déforestation.

Un Homme qui n'est pas informé est un sujet, un homme informé est un citoyen.  
Alfred Sauvy

**Biodiversité** : dans un milieu donné, la diversité des espèces vivantes (micro-organismes, végétaux, animaux). À respecter sans compromis !

**Biomasse** : matières organiques qui peuvent devenir des sources d'énergie.

**Carboneutre** : réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et compenser les émissions qui n'ont pu être réduites par des gestes de développement durable.

**Changement climatique** : plus chaud ou plus froid, le changement climatique désigne la

**Écolomie** : concept qui a pour but d'informer les acteurs économiques sur les actions à mener afin de protéger les ressources naturelles de la planète dans le cadre d'un projet de développement durable. Le saviez-vous ? Si chaque année tous les terriens consommaient comme les Américains, il faudrait cinq planètes pour répondre à leurs besoins... Nous n'en avons qu'une !

**Énergies renouvelables** : solaire photovoltaïque ou thermique, éolien, marine, biomasse, géothermie... les énergies renouvelables sont inépuisables et issues des éléments naturels : soleil, vent, chutes d'eau, marées, chaleur de la Terre... Leur exploitation est très peu polluante mais malheureusement insuffisante.

**Éolien** : les aérogénérateurs, entraînés par le vent, fabriquent des dizaines de millions de mégawattheures sans aucune pollution.



**Gaz à effet de serre (GES)** : le processus est celui-ci (Source : dictionnaire-environnement.com) : « Les Gaz à Effet de Serre (GES) sont les gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations qui rencontrent d'autres molécules de gaz, répétant ainsi le processus et créant l'effet de serre, avec augmentation de la température. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans notre atmosphère terrestre est l'un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique. » La Chine est le premier producteur mondial de GES devant les États-Unis... La Chine est aussi le leader mondial des énergies propres.

**Gaz naturel** : utilisé pour le chauffage et l'eau chaude, le gaz naturel ne provient pas de la transformation d'une autre énergie. Il est issu de la décomposition de matières organiques en sous-sol. Économique, propre et sûr, cet hydrocarbure est moins polluant que le pétrole et le charbon car moins chargé en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**Géothermie** : une énergie propre et inépuisable qui exploite la chaleur du sous-sol terrestre. Cette solution énergétique est un excellent choix pour se chauffer ou créer de l'électricité.

**GIEC** : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat. Il a été créé par l'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

**Particules fines** : elles sont tellement petites qu'elles peuvent passer à travers un masque et aller se loger au plus profond des alvéoles de vos poumons ! C'est pourquoi, chaque jour, **il faut aérer votre logement**, faire les poussières... Une étude américaine a montré que la poussière des habitations contient de très nombreux produits toxiques dont plusieurs sont cancérigènes ! Et d'autres des perturbateurs endocriniens ! On parle de produits de nettoyages, de produits cosmétiques, d'ameublement... Il existe, dans le commerce, des appareils capables de mesurer la quantité de particules fines et de composés organiques volatils chez vous.

**Photosynthèse** : les plantes absorbent le gaz carbonique de l'air et rejettent de l'oxygène. Pas de plantes, pas de vie !

**Pollution de l'air** : le 2 mai 2018, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) diffuse des chiffres effrayants... l'air extérieur est responsable de 4,2 millions de morts chaque année (en augmentation) dans le monde ! L'air intérieur : 3,8 millions (en diminution) ! Plus de 50% des décès ont lieu en Asie du sud-est et dans le Pacifique occidental comprenant la Chine. Les premières victimes sont les enfants. En France, les chiffres sont moins élevés mais dépendent de votre localisation... Commandez un diagnostic à un professionnel de la qualité de l'air afin d'améliorer votre lieu de vie mais également votre espérance de vie.



**Qualité de l'air :** nous vivons à l'intérieur plus souvent (80% du temps) qu'à l'extérieur. Il faut chaque jour aérer un bon quart d'heure votre domicile pour chasser l'air usagé et le remplacer. L'air intérieur contient toutes sortes de particules nocives issues de nos activités domestiques comme celles contenues dans les produits d'entretien chimiques (il en existe des biologiques)... Changer l'air quotidiennement est aussi important quand on est malade. En voiture, c'est la même chose... Le non-renouvellement de l'air cause des maux de têtes. Beaucoup d'entreprises se sont spécialisées dans la qualité de l'air et sont capables de faire le diagnostic de votre domicile pour en améliorer les conditions de vie. Pour lire sur le sujet : visitez le site de la Fédération Atmo. Décorez vos pièces avec des plantes dépolluantes ! Munissez-vous d'un capteur d'air qui vous alertera lorsque votre air sera saturé.

“ Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge.  
Winston Churchill

**Réchauffement Climatique :** le réchauffement climatique, réchauffement planétaire, réchauffement global ou dérèglement climatique est le phénomène d'augmentation des températures moyennes océaniques et de l'air, induit par la quantité de chaleur piégée à la surface terrestre, mesurée depuis plusieurs décennies, du fait des émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, etc.). Ce terme désigne communément le réchauffement mondial observé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. On rencontre fréquemment l'expression « changement climatique » utilisée pour désigner le réchauffement climatique, alors qu'en principe le changement climatique désigne les épisodes de réchauffement ou refroidissement d'origine naturelle qui se sont produits avant l'ère industrielle. En 1998, l'ONU crée le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du



climat (GIEC) pour synthétiser les études scientifiques sur le climat. Dans son quatrième rapport, auquel ont participé plus de 2 500 scientifiques de 130 pays, le GIEC affirme que le réchauffement climatique depuis 1950 est « très probablement » dû à l'augmentation des gaz à effet de serre liés aux activités humaines (d'origine anthropique). Les conclusions du GIEC ont été approuvées par plus de quarante sociétés scientifiques et académies des sciences, y compris l'ensemble des académies nationales des sciences des grands pays industrialisés.

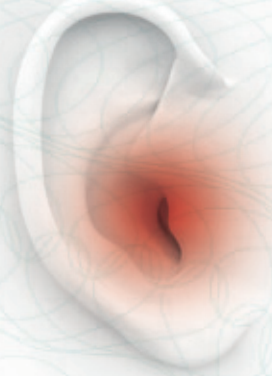
Source : Wikipédia

**Ressources naturelles :** elles ne sont pas infinies ! Il faut en prendre soin et agir toujours au respect du concept de développement durable afin d'assurer aux générations futures un monde vivable. Bannir la surconsommation et faire de chaque choix un choix responsable pour commencer puis éduquer les enfants sur cette base car ils sont les adultes de demain.

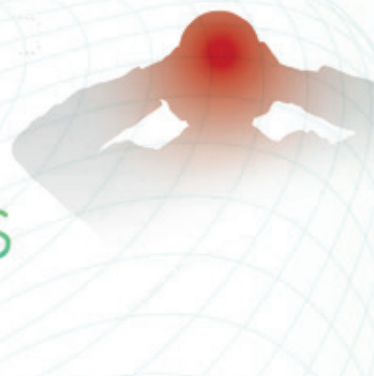
**Taxe carbone :** taxe environnementale sur les émissions de gaz à effet de serre basée sur le principe « pollueur-payeur ». Le but est de contrôler le réchauffement climatique.

**Transition énergétique :** volonté de changement profond dans le mode de production de l'énergie. Grâce aux énergies renouvelables (propres), on veut réduire la dépendance du monde aux combustibles fossiles comme le pétrole et le charbon car ils sont responsables du réchauffement climatique et de ses terribles conséquences sur l'environnement.

“ Le monde déteste le changement. C'est pourtant la seule chose qui lui a permis de progresser !  
Charles Kettering



# BRUIT ET NUISANCES



**Décibels :** unité de puissance sonore.

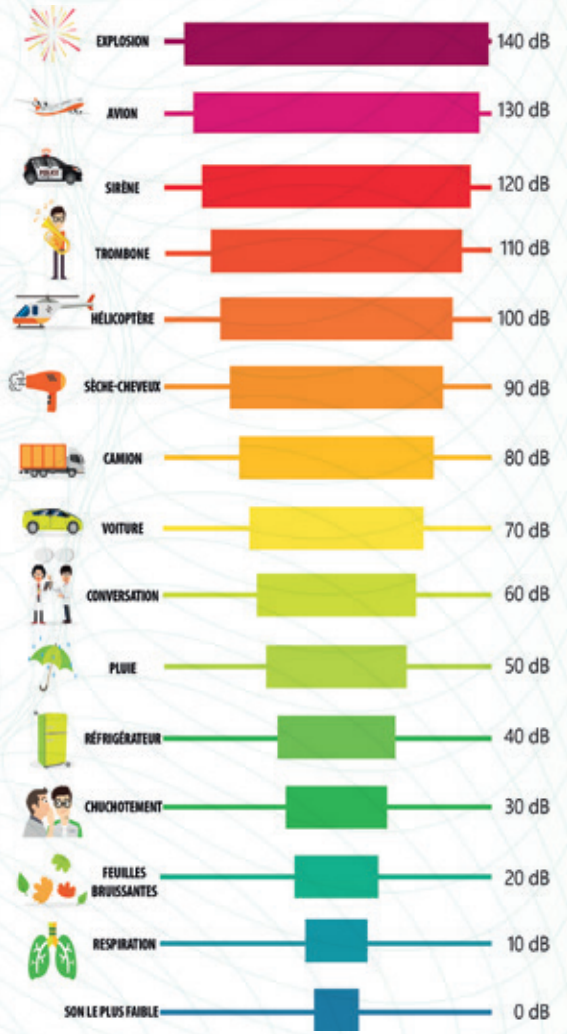
- 85 décibels = nocif pour la santé.
- 110 décibels = intolérable, dégradation rapide de l'audition.
- 140 décibels : quelques minutes mènent à des dommages irréversibles tels que la surdité ou les acouphènes (sifflements).

Discothèques, baladeurs, concerts : la loi autorise 100 à 102 décibels, ce qui est déjà trop, mais la loi n'est pas toujours respectée...

**Respectez vos oreilles et celles de vos voisins !**

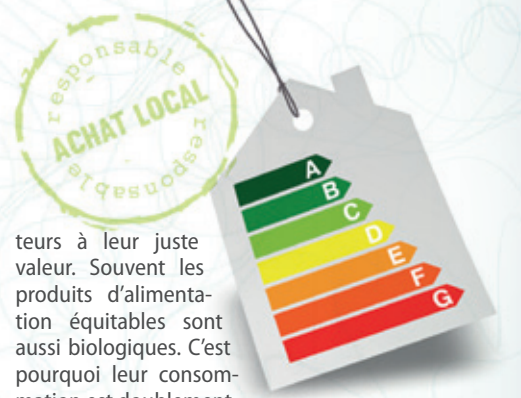
**Nuisance :** on ne veut pas en subir de la part des autres, quelle que soit leur nature, et les autres ne veulent pas en subir de notre part. La liberté des uns se terminant là où commence celle des autres, le meilleur voisinage consiste à se respecter en toute occasion. Bien sûr, les nuisances peuvent se présenter sous différentes formes : une grosse affiche publicitaire devant votre fenêtre, une entreprise proche de vous très bruyante, un restaurant qui émet des odeurs dont on se passerait bien... Selon le cas, dirigez-vous vers la source de la nuisance et si nécessaire vers votre municipalité afin qu'un contrôle soit effectué et une solution trouvée.

**Pollution sonore :** respecter vos voisins fait partie du « bien vivre ensemble ». Il y a des règles légales à ce sujet et la police peut intervenir en cas d'incivisme. Il ne faut d'ailleurs pas hésiter à l'appeler car ces situations sont insupportables et leurs auteurs méritent d'être sanctionnés sévèrement. Une entreprise proche de vous peut aussi représenter un cas de cette nature et vous devez déclarer cette atteinte à votre qualité de vie. Même chose si la circulation est très dense (bruyante) sous votre fenêtre... La pollution sonore perturbe le sommeil et le comportement des humains et des animaux.





# CONSOMMATION



teurs à leur juste valeur. Souvent les produits d'alimentation équitables sont aussi biologiques. C'est pourquoi leur consommation est doublement recommandée.

**Congélateur :** vérifiez toujours que le joint collé sur la porte est bien étanche afin d'éviter la surconsommation d'électricité. Pour le vérifier, c'est facile : une plaque de glace se crée sur la surface du bas lorsque le joint est hors d'usage. Plus elle est épaisse, moins le joint est étanche ! Il faut enlever cette plaque de glace sans rayer le congélateur et changer le joint pour revenir à une consommation normale. Une telle plaque de glace peut faire baisser la température du réfrigérateur qui dès lors ne conserve plus les aliments comme il le devrait.

**Consommation responsable :** par opposition à la surconsommation, ce choix de vie est une prise de conscience écologique. Les ressources naturelles de la planète ne sont pas illimitées ! L'intérêt pour le commerce équitable et les achats de produits biologiques viennent avec ! Les achats de proximité également car ils produisent peu ou pas de gaz à effet de serre. Les qualités de vie personnelle et collective forment l'objectif de cet engagement civique. Achetez des produits vendus au format familial. Évitez les produits dont les emballages sont surdimensionnés.

**Achetez made in France.**



**Achat local :** la meilleure attitude pour préserver l'environnement et pérenniser l'économie de proximité. Favoriser les commerces proches de chez vous, c'est perpétuer la vitalité de votre ville, village ou quartier et améliorer la qualité de vie de votre entourage. C'est aussi l'occasion de se déplacer à pieds, à vélo, à trottinette... ce qui est bon pour votre santé car **nous avons tous besoin de 30 minutes d'activité physique par jour.** L'achat local est donc un bienfait pour votre santé !

**Alimentation :** produits locaux, fruits et légumes de saison, agriculture biologique, commerce équitable, aliments les moins transformés possible... tout ce qui est bon pour l'environnement est bon pour votre santé ! Emballages/conditionnements écologiques, bien sûr.

**Dans votre assiette, moitié légumes, un quart protéines, un quart féculents.**

“ L'utopie d'aujourd'hui, c'est la réalité de demain.   
 Victor Hugo ”

**Certification biologique :** elle est mentionnée sur l'emballage des produits qui l'ont obtenue en récompense d'une technique de fabrication respectueuse de l'environnement et de la santé sans produits chimiques ni OGM, notamment.

**Commerce équitable :** il s'agit d'une méthode dans laquelle l'égalité, la transparence et le respect sont au cœur des échanges humains. L'objectif est de réduire les inégalités en rétribuant les produc-

**Date de durabilité minimale (DDM) :** date après laquelle on peut encore consommer un produit sans danger pour sa santé. Il aura juste perdu en goût ou en qualité nutritionnelle.

**Date limite de consommation (DLC) :** date après laquelle il ne faut pas consommer un produit car il est dangereux pour votre santé. Portez une attention toute particulière aux médicaments.

**Diagnostic de performance énergétique (DPE) :** un professionnel se déplacera chez vous pour faire l'évaluation de la performance énergétique de votre logement. Ce document est obligatoire à l'occasion de la vente ou la location d'un logement mais il est aussi recommandé pour analyser, améliorer et optimiser votre situation.

**Domotique :** le concept de la maison intelligente ne date pas d'hier ! Sécurité, confort, communication et respect de l'environnement... Un habitat programmé pour consommer de manière responsable (chauffage, éclairage, consommation d'eau...). La maison éteint toute seule la lumière de la pièce lorsque votre enfant n'y est plus, par exemple... Les applications sont très nombreuses et permettent de réduire le gaspillage énergétique très concrètement. C'est ce qu'on appelle un investissement responsable !

**Douche :** toujours mieux qu'un bain ! Une bonne douche réveille, met de bonne humeur et surtout consomme beaucoup moins d'eau ! Alors que le bain endort et ramolli, le pommeau de votre douche, avec ses différents types de jets, permet un véritable massage du corps ! C'est vivifiant, bon pour la santé et l'état d'esprit !

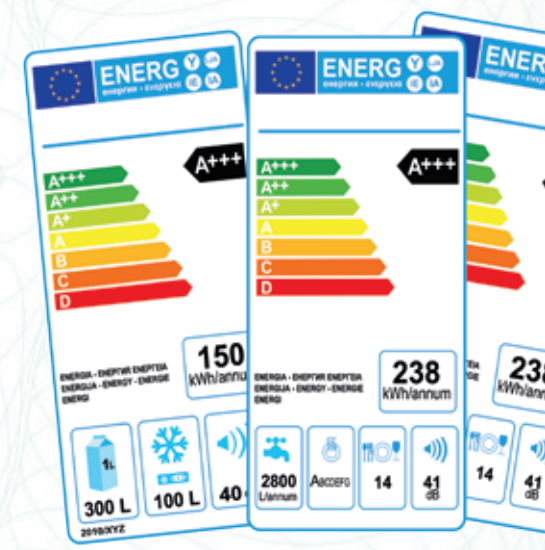
**Éco-énergétique :** par opposition à « énergivore ».

**Éco-responsabilité :** gestion responsable et citoyenne des achats. Nous sommes tous concernés car chaque petit geste compte pour transmettre à nos enfants un monde viable.

“ Une société qui survit en créant des besoins artificiels pour produire efficacement des biens de consommation inutiles ne paraît pas susceptible de répondre à long terme aux défis posés par la dégradation de notre environnement   
 Joliot-Curie ”

**Emballages :** prévoyez toujours vos propres sacs réutilisables afin d'éviter les emballages que les magasins vous donnent ou vous vendent lors de vos achats. Lorsque vous faites vos courses, assurez-vous que les produits de votre charriot sont éco-responsables et que vous pourrez recycler leur emballage facilement. Préférez les formats familiaux... un grand pot de yaourt au lieu de 12 petits pots ! De retour à la maison, constatez le volume d'emballage produit par vos courses avec le projet d'en avoir moins la prochaine fois. Réutilisez ceux qui peuvent l'être...

**Étiquettes-énergie :** fiches résumant les performances énergétiques (et sonores) d'un produit. Les comparer avant d'acheter (un sèche-linge ou tout autre appareil énergivore, par exemple) est une excellente idée car elles nous informent sur leur capacité à respecter l'environnement...



**Fruits :** pour éviter de polluer l'air davantage, consommez des fruits de saison produits près de chez vous ! C'est meilleur pour votre santé... C'est même recommandé ! Les professionnels de proximité vous remercieront et l'économie locale ne s'en portera que mieux ! Les fraises, les framboises, les pommes : certains producteurs offrent la possibilité d'en faire vous-même la cueillette. En famille, un jour de beau temps, l'activité familiale est très agréable et permet de renouer avec la nature souvent trop loin de nos préoccupations...







**Chiens :** nos gentils toutous représentent 5 800 tonnes de crottes par an juste à Paris ! Les villes proposent des sacs de plastique pour ramasser les déjections. Le fléau est ici : il en faut plusieurs centaines de milliers par jour ! Demandez à votre municipalité de les remplacer par des sacs biodégradables ou faites de vous un bon citoyen : achetez-en ! Cela coûte une misère ! Sachez enfin que l'on trouve des nourritures pour chien qui leur permettent de produire moins d'excréments.

**Compost :** définition du Larousse : « Mise en fermentation de certains déchets agricoles ou urbains, de façon à récupérer des éléments riches en minéraux et matière organique, qui sont ensuite incorporés aux terres agricoles afin de les enrichir. » En résumé, vous conservez vos déchets organiques pour alimenter votre jardin ! Pour un compost bien réussi, il faut le retourner régulièrement, bien l'aérer et lui conserver une humidité constante. Pour les citadins, il existe des bacs à placer sur la terrasse. Votre compost sera un bon terreau pour vos plantes ! Renseignez-vous sur ce qui peut et ne peut pas être composté avant votre première fois.



**Conversion énergétique :** les millions de tonnes de matières recyclables produits chaque année ne peuvent pas toujours être traités faute d'infrastructures. C'est pourquoi certaines entreprises proposent de les brûler afin de transformer la matière en énergie ! Plusieurs pays ont déjà fait ce choix qui n'est pas le préféré des écologistes car ils préfèrent recycler c'est-à-dire « donner une seconde vie au déchet ». Au lieu de le brûler et devoir puiser de nouveau dans les ressources naturelles, ils encouragent plutôt à réutiliser la matière.

**Déchets :** tout ce que l'on jette dans nos bacs de tri sélectif (qui sera détruit ou recyclé) mais aussi tout ce qui demande une attention particulière afin de ne pas causer de préjudice à mère nature... l'huile usagée des voitures (cela se passe au garage... pas à la maison !), ou encore les emballages des produits chimiques. Il y a un endroit pour chaque type de déchet ! C'est pourquoi l'éco-citoyen s'informe afin de respecter la bonne marche à suivre même si elle demande quelques minutes d'effort... au lieu de se dire « Bah ! Ce n'est pas mon petit déchet toxique qui va détruire la planète ! » et de le jeter n'importe où.

« Si vous pensez que vous êtes trop petit pour changer quoi que ce soit, essayez donc de dormir avec un moustique dans votre chambre. »  
Betty Reese

**Déchets diffus spécifiques (DDS) :** déchets qui peuvent être dangereux pour la santé, le sol et les milieux naturels car susceptibles de contenir des produits chimiques. Produits d'entretien, chimiques usuels, solvants... Ils doivent être collectés séparément des ordures ménagères. Contactez votre municipalité... elle vous dira comment vous en débarrasser intelligemment. Même chose pour les DDD, les déchets dangereux diffus. N'improvisez pas car ces déchets sont hautement dangereux pour l'environnement.

**Déchets organiques :** il s'agit de déchets biodégradables issus de notre alimentation, de l'agriculture propre, de la restauration... Ils peuvent être compostés et servir d'engrais naturels pour vos plantes ou votre jardin.

**Déchetterie :** lieu prévu pour accueillir et traiter les déchets. Il y en a une près de chez vous. Elle vous renseignera pour les déchets dont vous ignorez le mode de traitement grâce au tri sélectif, au recyclage et à la régénération.

**Magasins sans emballage :** le zéro déchet, sans emballage, le vrac... Toutes ces expressions veulent dire la même chose et le fonctionnement est le même quel que soit le type de produits vendus (produits cosmétiques, produits secs, fruits ou légumes) : le consommateur peut utiliser son propre contenant, ou l'un de ceux fournis par le magasin qui sont consignés. C'est une démarche à la fois écologique, économique et éthique qui a le vent en poupe !

**Mégots de cigarette :** les composants d'un mégot de cigarette peuvent prendre jusqu'à 12 ans avant de se désagréger totalement dans la nature (le filtre est en acétate de cellulose c'est-à-dire en plastique). Alors qu'il faut 6 mois à un trognon de pomme, par exemple. Chaque année, 30 milliards de mégots sont jetés dans la nature ! Chacun d'entre eux contient 7 000 composés chimiques différents comme des métaux lourds ou encore de l'arsenic... Une cinquantaine de ces composés sont cancérigènes. Jetés dans la nature (par la fenêtre de la voiture, sur la plage...), ils ont des conséquences sur l'eau, les poissons, les algues et les oiseaux. Pour se débarrasser des mégots proprement, il faut les brûler ou bien les donner à recycler à une entreprise spécialisée...



**Piles rechargeables :** elles permettent d'acheter moins de piles et donc d'en fabriquer moins car leur durée de vie est plus longue que les piles normales.

**Plastique :** bannissez le plastique ! Sortez-le de votre vie pour toujours... Cette matière est un véritable poison pour la Terre. 270 000 tonnes de plastique flottent à la surface des océans... Les études sur le sujet sont rares mais la présence de matières plastiques dans notre alimentation est une réalité.

**Produits jetables :** ils sont souvent en plastique. Jetez-les une bonne fois pour toutes ! Si vous apportez votre déjeuner au bureau ou si vous achetez un repas de midi, ne prenez pas de paille ni de couverts... Apportez au bureau des couverts en métal. Si à la fin de votre pique-nique, les emballages et outils vous semblent plus importants en quantité que le repas lui-même, la prochaine fois... posez-vous des questions !

« Le monde contient bien assez pour les besoins de chacun mais pas assez pour la cupidité de tous. »  
Gandhi

**Pailles de plastique :** elles sont de plus en plus remplacées par des pailles de papier (très rigides). Un chiffre effrayant circule selon lequel les Américains en utilisent 500 millions par jour ! Il faut quatre siècles à une paille de plastique pour disparaître. **La paille est l'un des 10 polluants les plus présents dans les océans...** Les tortues de mer en ingèrent régulièrement... À compter de 2021, les pailles, les gobelets et les couverts de plastique seront interdits en Europe (UE).

**Piles jetables :** on ne peut pas jeter des piles n'importe où car, comme les mégots de cigarette, en outre, elles sont un véritable poison pour l'environnement ! Vous trouverez sans aucune difficulté des récupérateurs de piles près de chez vous : à l'hôtel de ville, au supermarché, notamment. Si vous jetez vos piles dans votre poubelle, vous êtes un irresponsable.



**Récupération :** procédé qui consiste à réutiliser quelque chose pour en faire autre chose. Cela permet de ne pas jeter systématiquement et donc de faire des économies. Récupérer un vieux téléphone pour le transformer en objet de décoration, récupérer des planches pour en faire un banc ou un siège de balançoire... Récupération et optimisation ! Cela ne coûte pas cher et pour certains c'est un vrai passe-temps... Il y a d'ailleurs des émissions de télévision sur le sujet !

**Recyclage :** récupérer un déchet, le traiter afin de le réintroduire dans le circuit de production.



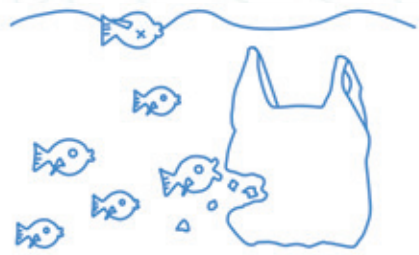
**Recyclerie :** endroit communautaire où les personnes se retrouvent pour échanger ou vendre des objets à très bas prix.



**Ressourceries :** voir « Recyclerie ».

**Reutilisation :** l'art et la manière de donner une seconde vie aux choses au lieu de les jeter.

**Sacs de plastique :** il y a en a de moins en moins. Désormais, les magasins offrent ou font payer une mise de nouveaux sacs dits « réutilisables » dont certains sont très solides et vraiment durables. L'impact positif sur l'environnement est immédiat et colossal... Cela vaut donc vraiment la peine d'y penser chaque fois que l'on fait ses courses. En cas d'oubli, préférez des sacs de papier brun. Ils n'ont pas de poignées mais c'est toujours mieux que le plastique.



**Tri sélectif :** action de séparer les déchets que nous produisons. Certains seront transformés en compost, d'autres seront brûlés, d'autres seront recyclés. Aujourd'hui, on ne jette plus tout dans la même poubelle ! Chaque individu doit être le plus responsable et le plus respectueux de l'environnement possible. Il faut donc trier nos déchets ! C'est bon pour la société et cela fait plaisir d'agir avec conscience et intelligence. C'est l'un des premiers gestes éco-responsables les plus importants.

**Troc :** cette méthode de commerce est vieille comme le monde ! **Ne jetez plus les affaires que vous ne voulez plus ! Échangez-les !** Il existe des sites Internet dédiés au troc qui permettent d'allonger la durée de vie de toutes les choses qui ne servent plus ou qui ne plaisent plus... Si le troc ne fonctionne pas pour vous, placez un bac ouvert à votre entrée et proposez à vos amis, parents et visiteurs de choisir et d'emporter ce qu'ils veulent ! C'est simple et cela fait plaisir ! Ce dont vous ne vous débarrasserez pas : apportez-le à un organisme de bienfaisance comme la Fondation Abbé Pierre ou le Secours Catholique, par exemple...

**Valorisation (des déchets) :** transformation des déchets dans le but d'un nouvel usage tel que le recyclage, le compostage ou encore la création d'énergie.

**Vêtements :** même si des endroits sont prévus en ville pour recueillir les vêtements qui ne servent plus, il en manque toujours ! Donc ne jetez pas les vôtres et trouvez une manière de les donner y compris lorsque le bac de récupération est plein. D'ailleurs, si des sacs sont posés à côté de ce bac, appelez le numéro de téléphone inscrit dessus pour le signaler car bien souvent les vêtements laissés à l'abandon ne sont finalement pas recueillis.

**Vidange :** il faut toujours la faire au kilométrage indiqué par votre concessionnaire et chaque fois par un garage qui récupérera l'huile usée de votre automobile pour la détruire correctement. Rouler avec une huile trop longtemps usée fera le moteur plus vite et viendra frapper votre portefeuille plus tôt pour des réparations coûteuses. Mieux vaut prévenir que guérir ! Savez-vous qu'il existe encore des gens qui font leur vidange d'huile eux-mêmes et jettent le liquide usagé dans leur poubelle ou dans la nature ? Très forte amende si on se fait prendre...

# OBJECTIF ZERO DECHET

**Zéro déchet :** expression qui vient de l'anglais « zero waste » qualifiant la stratégie de réduire au minimum les déchets produits par l'industrie. Il faut diminuer notre consommation, repenser nos emballages pour recycler moins.

“ Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait !  
Mark Twain ”



## EAU



### Bain :

préférez la douche au bain pour une économie moyenne de 135 litres. En fermant l'eau durant le savonnage, vous pouvez économiser 25 litres supplémentaires !!



### Brossage des dents :

tout le monde le sait mais qui le fait vraiment ? Fermez votre robinet pendant que vous brossez vos dents ! Ou bien achetez des robinets avec goutte-à-goutte, filet d'eau ou capteurs (le mieux) qui diminuent ou interrompent totalement l'écoulement d'eau. Des millions de litres sont perdus chaque jour... La ressource « eau » n'est pas inépuisable contrairement à ce que l'on pourrait croire. On coupe aussi le robinet lorsqu'on se rase ou se lave les mains. Le top : utilisez des brosses à dents en bambou, écologique et zéro déchet.



### Chasse d'eau :

100 milliards de litres d'eau sont utilisés en France pour évacuer nos déchets personnels ! La perte est immense. Choisissez une chasse à double touche pour économiser l'eau (une touche pour numéro 1 et une touche pour numéro 2). Veillez à éviter les fuites. Changez vos toilettes pour des plus récentes car les fabricants visent aussi l'économie d'eau. Le summum de la conscience écologique : les toilettes sèches !



### Eau du robinet :

est-elle moins bonne à la consommation que l'eau en bouteille ? Cela dépend de la source et de la ville, diront certains ! Ce qui est sûr, c'est que l'eau du robinet, en France, avant de se retrouver dans votre verre, passe par de très nombreux tests de qualité très sérieux. Dans le cas de l'eau embouteillée, les contrôles de la qualité sont plus difficiles à déterminer. Toutefois, avec un contenant en plastique, le choix éco-citoyen est vite fait ! Votre eau de cuisson : lorsque vos légumes sont cuits, laissez-la refroidir et utilisez-la pour arroser vos plantes !

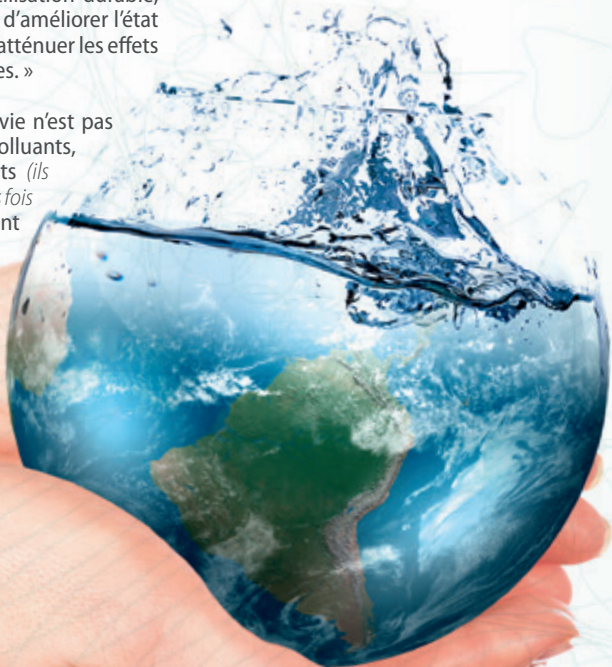


**Économiseur d'eau :** il en existe de différentes sortes à des prix très raisonnables. Grâce à ce petit outil, vous pourrez économiser 50% de l'eau que vous consommez sans lui actuellement. Chaque seconde en France, des dizaines de milliers de litres d'eau sont perdus ! Un quart de la population mondiale n'a pas accès à l'eau potable...

**Nappe phréatique :** accumulation d'eau potable qui se situe sous la surface du sol à faible profondeur. Elle est très exposée à la pollution par infiltration lorsque les terres au-dessus d'elle sont cultivées à l'aide d'engrais et de pesticides chimiques.

**Norme de qualité environnementale :** le texte officiel... « Les Normes de Qualité Environnementale (NQE) sont définies dans le contexte réglementaire de la Directive Cadre sur l'Eau, ou DCE (2000/60/EC) qui établit une politique communautaire pour la gestion des eaux intérieures de surface, des eaux souterraines, des eaux de transition (eaux estuariennes) et des eaux côtières, afin de prévenir et de réduire leur pollution, de promouvoir leur utilisation durable, de protéger leur environnement, d'améliorer l'état des écosystèmes aquatiques et d'atténuer les effets des inondations et des sécheresses. »

**Océans :** sans eau liquide, la vie n'est pas possible ! Les grands bateaux polluants, les déchets de plastique flottants (ils représentent en 2019 une surface trois fois comme la France !) mais également



les produits solaires nuisent considérablement aux océans, à la faune et la flore qui s'y trouvent. Les crèmes solaires tuent le corail qui protège les côtes (en absorbant l'énergie des vagues) et les écosystèmes. Il existe des produits solaires qui respectent l'environnement. Ils sont aussi efficaces que les chimiques et ne coûtent pas plus cher.

**Récupération de l'eau de pluie :** pour être potable, l'eau du robinet doit être nettoyée et ces coûts d'assainissement sont très élevés. L'eau de pluie n'est pas potable mais elle peut être consommée pour laver sa voiture, arroser son jardin... à l'intérieur, elle peut être utilisée pour laver ses vêtements et tirer la chasse d'eau ce qui représente une grande économie d'eau potable. Une cuve de récupération d'eau de pluie permet de la stocker et de la filtrer pour l'utiliser.

**Robinets :** voir « Brossage des dents ». Pour la vaisselle, l'idéal est d'utiliser deux éviers : un pour le lavage et l'autre pour le rinçage car cela permet de garder le robinet fermé et ainsi de faire de grosses économies.



## HABITAT ET URBANISME



### Aération :

chaque jour, même en hiver, il faut faire entrer l'air de l'extérieur une dizaine de minutes. L'air de votre domicile est souvent pollué à cause des composés organiques volatils (COV) qui sont très présents. On baisse les thermostats, on ouvre 10 minutes, on referme, on remonte les thermostats.



### Appareils électriques :

branchés en permanence, ils consomment de l'énergie même s'ils ne sont pas utilisés. Une multiprise avec interrupteur permet d'éteindre d'un seul coup tous ceux qui restent habituellement en veille pour rien (télévision, lecteur dvd... etc.).



### Ampoules basse consommation :

les plus économiques. Reportez-vous au mot « LED ». Dépoussiérées, vos ampoules sont 40% plus efficaces !



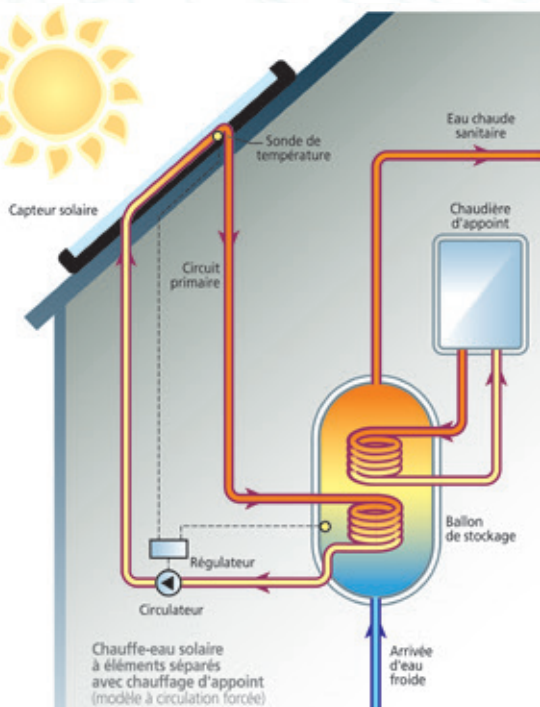
**Chargeur :** lorsque votre appareil est 100% rechargé, ne laissez pas votre chargeur branché car il continue de consommer de l'électricité.

**Chauffage :** 60% de votre facture énergétique ! Électricité, gaz, géothermie, pompe à chaleur ou chauffage au bois... faites votre choix selon vos besoins et selon vos moyens. Certaines installations sont coûteuses et deviennent rentables un jour... Le montant de la facture dépend aussi de votre manière de consommer de l'énergie. Est-ce la plus économique ?

“ Ne cherchez pas la faute, cherchez le remède. Henry Ford ”



**Chauffe-eau solaire :** le plus économique et le plus écologique car il fait appel au soleil grâce à un capteur d'énergie placé sur votre toit et relié à votre chauffe-eau. Il peut couvrir 50 à 70% de vos besoins.



**Climatisation réversible :** plus il fait chaud, plus on met la climatisation... plus on met la climatisation, plus on accentue le problème du réchauffement climatique ! C'est un cercle vicieux. Selon une étude néerlandaise, au cours du 21<sup>ème</sup> siècle, la dépense d'énergie pour refroidir sera plus importante que celle pour chauffer. Parmi les solutions : réduire l'utilisation de la climatisation en repensant l'architecture comme à Dubaï avec The sustainable city (isolation, matériaux, fenêtres, volets...) c'est-à-dire en réduisant l'écart entre les températures extérieures et intérieures dès la conception du bâtiment.

**Éclairage :** inutile d'éclairer une pièce non-utilisée. Toujours utiliser des ampoules économiques et surtout des ampoules LED. Pour l'extérieur, des ampoules avec capteurs de mouvement ne s'allumeront qu'en cas de nécessité.

**Éco-construction :** dès la conception, respecter l'environnement à chaque étape de la construction, de la rénovation d'un bâtiment ou d'une maison. Prévoir même l'utilisation future du lieu et faire les meilleurs choix de consommation d'énergie, par exemple.

**Éco-prêts :** voir « Subventions ».

**Éco-quartier :** quartier urbain qui s'inscrit dans un projet de développement durable. Objectifs : réduire l'impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.

**Éco-rénovation :** on comprend bien le concept ! Des politiques existent pour vous aider à financer vos travaux écologiques ! Renseignez-vous auprès de votre municipalité mais également auprès de votre centre des impôts.

**Éco-ville :** la même chose que « Éco-quartier » mais à l'échelle de la ville. L'exemple de la ville espagnole Pontevedra est extraordinaire à ce titre... une référence mondiale !

**Électricité :** on en consomme tout le temps ! Certains de nos appareils sont énergivores... d'autres ne le sont pas. Grâce à des gestes simples, il est possible de faire baisser votre consommation et votre facture efficacement et durablement. Prenez le temps de vous faire conseiller par le service client d'EDF afin de prendre de nouvelles habitudes plus respectueuses de l'environnement. Plusieurs mots de cet abécédaire sont liés à l'électricité car elle est au cœur de la vie humaine.

**Électroménagers :** ils sont énergivores !

Toutefois, les fabricants sont en compétition permanente en vue de réduire leur consommation (d'électricité et d'eau) et certains appareils sont désormais très performants en la matière car c'est un argument de vente efficace. Faites fonctionner vos appareils programmables la nuit lorsque l'électricité est à bas prix, nettoyez-les régulièrement afin qu'ils conservent 100% de leurs qualités. **La maintenance, c'est payant !**



**Feuilles imprimées :** au bureau comme à la maison... faut-il vraiment les imprimer ? Avoir la page à l'écran ne suffit-il pas ? Dans la plupart des cas, oui. Imprimer des deux côtés quand c'est possible permet d'économiser 50% de vos feuilles.

**Humidité :** ennemie de votre logement, elle est responsable de l'apparition des moisissures qui sont nocives pour la santé. On peut acheter ou fabriquer soi-même un absorbeur d'humidité... Ce n'est pas très beau mais toujours plus esthétique que de longues tâches noires sur des plafonds blancs ! **Le taux d'humidité idéal doit être de 35 à 45%.** Si c'est le cas et que vos fenêtres sont couvertes de condensation, vous avez un problème d'isolation... vous aurez donc des factures plus élevées car vous chauffez pour l'extérieur !

**Impôts :** avant de commencer vos travaux de rénovations, rencontrez un conseiller qui vous informera sur les crédits d'impôts à votre disposition. Vous devrez respecter les critères qu'ils exigent afin d'en bénéficier... Une petite visite s'impose pour éviter de passer à côté par ignorance !



**Isolation :** les professionnels sont capables de réaliser un véritable audit énergétique de votre habitation et ainsi déterminer où se trouvent les causes de déperdition de chaleur avec exactitude (plafonds, toit, fenêtres...). Leurs travaux effectués, vous profiterez d'un confort plus grand et d'une facture plus petite ! Ils vous conseilleront de nouvelles habitudes de consommation.

**Kilowatt/heure :** unité de mesure de votre consommation d'électricité. Appartement, maison, bureau... un appel au service client d'EDF vous permettra de faire des économies substantielles ! En effet, le technicien spécialisé auquel vous parlerez sera capable d'analyser votre consommation et vous aidera à l'optimiser par des gestes et des habitudes simples en quelques minutes seulement. Ses conseils valent la peine de patienter au téléphone...

**Lave-linge :** les fabricants se livrent une véritable bataille pour faire de votre machine à laver une championne de l'économie d'eau et d'électricité ! C'est tant mieux ! Comparez avant d'acheter... Utilisez des lessives biologiques pour éviter le rejet de produits chimiques avec les eaux usées. Toujours choisir le programme court ou économique. Le saviez-vous ? Grâce à un procédé d'électrolyse de l'eau, les Chinois ont inventé des machines à laver sans lessive.

**Lave-vaisselle :** plutôt que de faire tourner un lave-vaisselle par jour, nettoyez vos plats et autres outils de cuisine de grandes tailles à la main et réservez cette machine pour les plus petites choses afin de faire un lave-vaisselle chaque 2 ou 3 jours... Économie d'énergie, économie d'argent. Toujours choisir le programme court ou économique.

**LED :** ces ampoules sont les plus intéressantes pour bien des raisons : elles consomment peu d'électricité, durent 50 000 heures, ne chauffent pas, n'émettent pas de rayons infrarouges ni d'ultraviolets et leur rendement est de 100% dès l'allumage... Bien sûr, la lumière naturelle demeure la plus écologique !





**Lumières à capteurs :** elles s'allument seulement lorsqu'elles détectent du mouvement. Un peu plus chères mais durables, économiques et vite amorties. Les plus populaires sont celles qui s'allument lorsque vous approchez votre garage ce qui peut aider à ne pas égratigner la carrosserie de votre automobile... Ces lumières à capteurs extérieurs ont aussi un effet décourageant sur les cambrioleurs.

**Moississures :** elles sont causées par l'humidité. Ce sont des champignons. Elles ne sont pas dangereuses mais peuvent causer des irritations, de la toux, des écoulements du nez, des maux de tête... Il faut s'en débarrasser ! De façon écologique pour la plupart des surfaces avec 50% d'eau et 50% de vinaigre blanc. **N'utilisez pas d'eau de javel.**



**Multiprises :** préférez toujours une multiprise avec un interrupteur. Ainsi, lorsque vous quitterez la maison vous pourrez éteindre tous vos appareils électroniques d'un seul coup. C'est important car même en veille ils continuent de consommer de l'électricité pour rien. En bout de ligne, une économie de 10% et des appareils qui dureront plus longtemps. À l'échelle de votre domicile, cela représente peu de gaspillage mais à l'échelle d'un pays, c'est énorme.

**Normes RT2012 maison neuves :** l'étude thermique obligatoire pour la construction d'un bâtiment neuf (maison, immeuble, bâtiment collectif, etc.) permet de valider que tous les critères soient conformes à la RT 2012. Les solutions de chauffage de la construction, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation font partie des points importants car le RT2012 limite la consommation énergétique à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an en moyenne. Cette série d'exigences sur un bâtiment neuf favorise les économies et impose au moins une énergie renouvelable.

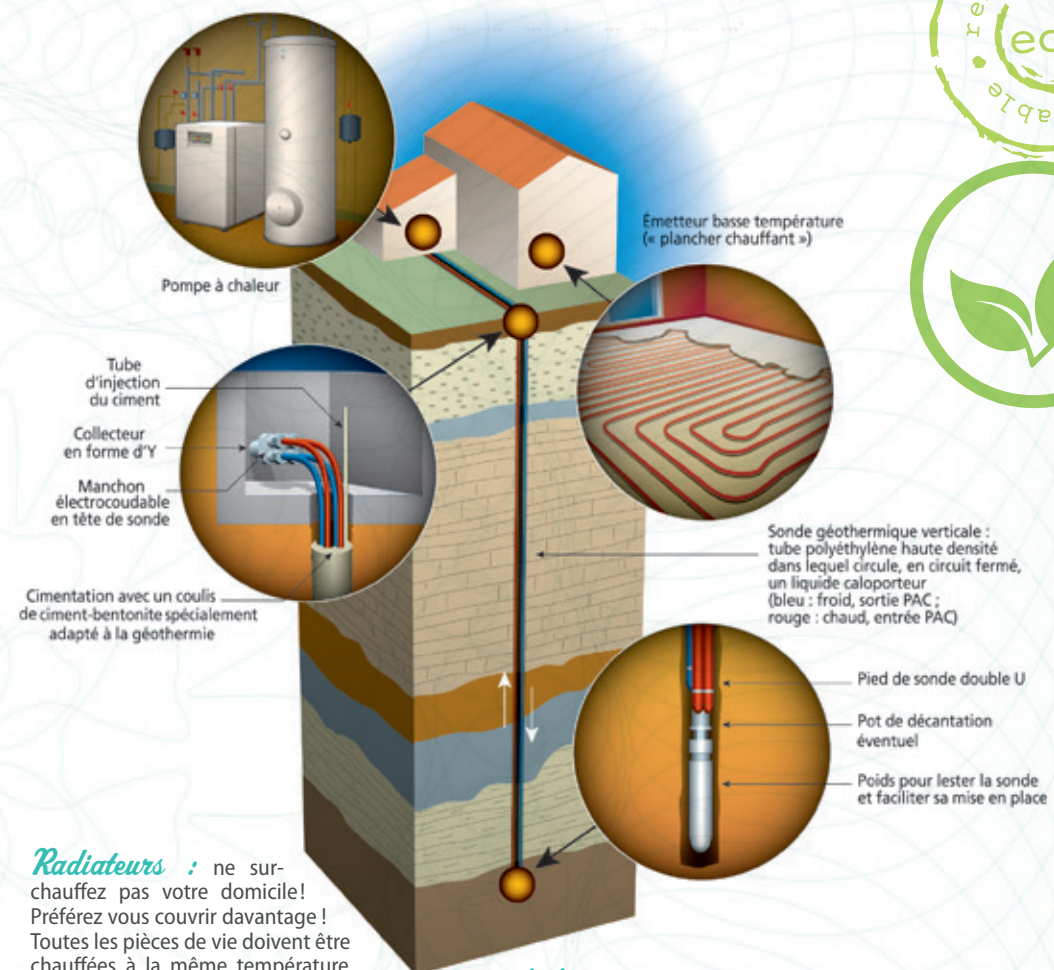
**Panneaux solaires :** installer ce type de matériel chez vous représente un investissement bien entendu mais lorsqu'il sera amorti, vous serez autonome au plan électrique et vous ne recevrez plus de facture !

**Petits gestes :** éteindre les lampes dans les pièces où l'on ne se trouve pas, aller faire une course à pieds plutôt qu'en voiture, mettre un pull-over au lieu de surchauffer, ne plus acheter de bouteilles de plastique, utiliser des sacs réutilisables, faire du covoiturage... C'est avec les petits ruisseaux qu'on fait les océans ! Passez à l'action car aujourd'hui tous ces petits gestes doivent devenir de solides habitudes de vie.

**Pompe à chaleur :** grâce à un dispositif thermodynamique, la pompe à chaleur transfère l'énergie thermique d'une source froide vers une source chaude. L'inverse d'un réfrigérateur !

**Puits climatique :** «Le principe de fonctionnement du puits climatique est de faire circuler l'air extérieur dans des tubes enterrés à une profondeur où la température du sol varie peu. Au contact du sol, l'air gagne ou perd des calories et pénètre dans l'habitat par l'intermédiaire d'une ventilation. Le puits climatique est qualifié de «canadien» lorsqu'il permet d'insuffler de l'air chaud dans l'habitat ou encore de «provençal» lorsque cet air permet de refroidir la température intérieure ; puits canadien et puits provençal qualifient un seul et même système.»

(Source : ADEME)



**Radiateurs :** ne surchauffez pas votre domicile ! Préférez vous couvrir davantage ! Toutes les pièces de vie doivent être chauffées à la même température... autour de 20 degrés. Les pièces inoccupées 2 ou 3 degrés de moins. Quand on part pour la journée, on baisse à 17 ou 18 partout. Chauffage d'appoint : plus énergivore que cela, tu meurs ! À éviter !

**Réfrigérateur :** n'hésitez pas à comparer les « Étiquettes-énergie », optez pour un appareil de taille moyenne basse consommation sans distributeur d'eau et de glaçons. Un tiroir congélation dans la partie inférieure est préférable à une porte. C'est le seul appareil électroménager qui fonctionne 24h/7j... C'est pourquoi faire le bon achat importe beaucoup afin que votre réfrigérateur ne se transforme pas en aspirateur à euros. Décongelez vos produits à l'air libre.

“ Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire mais parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles  
Sénèque

“ Sur le Titanic en train de sombrer, est-il raisonnable de consacrer beaucoup d'efforts et d'intelligence à obtenir une meilleure cabine ?  
Albert Jacquard





**Sèche-linge : le plus énergivore de nos appareils électroménagers. La corde à linge tendue au grand air coûte bien moins cher !**

S'il est programmable, faites fonctionner votre sèche-linge aux heures creuses de la nuit. Conservez un Tancarville chez vous pour les serviettes, les jeans... tout ce qui prend un temps colossal à sécher.

**Subventions :** vous souhaitez construire vert, rénover écologiquement ? Des possibilités de financement sont là pour vous y aider ! Le plus simple pour ne rien manquer : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr).

**Thermostat :** dès que le froid arrive, tous les radiateurs doivent être à la même température alentour de 20 degrés. Les pièces non-utilisées : 2 ou 3 degrés de moins. Lorsque le domicile est vide: la journée 17 ou 18 degrés partout. Il ne faut pas utiliser les chauffages et la climatisation réversible en même temps car votre facture d'électricité augmentera visiblement. Surveillez vos ados car ils sont très énergivores.

**Urbanisme :** jetez un coup d'œil à la ville durable de Dubaï car elle présage de ce que seront toutes les villes dans le futur ! Construites pour limiter au maximum les émissions de gaz à effet de serre, réduire le gaspillage, optimiser les produits et les énergies propres afin de plonger l'économie au grand complet dans le développement durable et la bonne gestion des ressources naturelles.

**Visioconférence :** ce procédé très accessible grâce à des logiciels comme Skype ou Facetime est un véritable trésor pour les entreprises car il permet aux personnes de poursuivre leur travail sans se déplacer. Les gains pour l'environnement sont évidents... Réduction des frais de voyage, gain de temps, productivité accrue, plus grande efficacité professionnelle...

“ Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements.  
Charles Darwin



# JARDIN ET AGRICULTURE



**Agriculture biologique :** l'art de produire des denrées alimentaires dans le plus grand respect de la nature c'est-à-dire sans pesticides, sans engrais chimique, sans organisme génétiquement modifié. Préservation de la qualité des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. Les textes qui encadrent l'agriculture biologique sont nombreux et celle-ci est de plus en plus populaire auprès des consommateurs car synonyme de qualité comparée à l'agriculture industrielle ou conventionnelle. Acheter des produits biologiques... c'est tellement évident !

**Agriculture raisonnée :** l'idée n'est pas très lointaine de l'agriculture biologique. La différence entre les deux : la biologique renonce totalement aux produits chimiques et OGM. La raisonnée essaie d'en utiliser le moins possible.

**Circuit court :** on qualifie généralement de circuit court le circuit de distribution dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Les circuits courts pour les produits agricoles disposent en France d'une définition officielle : « un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ». Les enjeux du développement durable ont ravivé l'intérêt et l'urgence des circuits courts dans la révision nécessaire des modes de production et de consommation.

**Insecticides :** on sait depuis toujours que les insecticides sont nocifs car leurs composants chimiques maltraitent la nature. Il en existe des inoffensifs... Peut-être plus lents mais pas moins efficaces. Cela vaut la peine d'essayer car depuis longtemps on trouve sur de nombreux produits la mention « biologique ». Si c'est possible pour les uns, cela le sera sans doute pour les autres !

**Jardins partagés :** votre municipalité en met peut-être à la disposition de ses citoyens ! Renseignez-vous ! Quel plaisir de manger les fruits et légumes que l'on a soi-même plantés et regardés pousser sans pesticide ! Le lien de l'homme avec la nature n'est que bon ! Faire son potager, c'est avoir une activité physique utile... c'est aussi cultiver son jardin intérieur et son rapport aux choses simples, essentielles, invisibles... Cela donne de la force !

**(OGM) Organisme génétiquement modifié :** organisme dont le génome a été modifié afin de lui donner une nouvelle propriété.

**Permaculture :** il s'agit d'une méthode systémique et globale qui vise à concevoir des systèmes (par exemple des habitats humains et des systèmes agricoles, mais cela peut être appliqué à n'importe quel système) en s'inspirant de l'écologie naturelle (biomimétisme ou écomimétisme) et de la tradition. Elle n'est pas une méthode figée mais un « mode d'action » qui prend en considération la biodiversité de chaque écosystème. Elle ambitionne une production agricole durable, très économe en énergie, autant en ce qui concerne le carburant que le travail manuel et mécanique, et respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques, tout en laissant à la nature sauvage le plus de place possible.

**Plantes vertes :** décoratives, elles sont aussi utiles à la bonne qualité de l'air intérieur (« Photosynthèse »). Attention, toutefois, car certaines d'entre elles sont toxiques ! Incroyable : une étude française a démontré que la présence de plantes vertes dans le bureau des personnes travaillant sur un ordinateur augmente leur productivité de 12%, baisse leur tension artérielle et réduit leur crispation musculaire !

**Végétalisation :** des plantes dans votre maison, votre bureau, dans les rues partout en ville... des cultures de fruits et légumes sur le toit de votre supermarché ! Les plantes sont bonnes pour la qualité de l'air, le mental, la qualité de vie... Voir également « Plantes vertes » et « Photosynthèse ».



# PRODUITS CHIMIQUES



**Nettoyage :** on peut aujourd'hui tout nettoyer sans produits chimiques ! Les fabricants se sont mis à l'heure du respect de l'environnement et proposent des produits propres. Sur Internet, on peut aussi dénicher des recettes qui vous permettront de fabriquer vous-mêmes vos propres produits. Le vinaigre blanc est efficace et de plus en plus utilisé. Le nettoyage, c'est bon pour la santé... Faites-en une activité sportive en changeant l'aspirateur de main, en fléchissant les genoux... Buvez de l'eau du robinet pour vous rafraîchir !

**Produits chimiques :** on en utilise beaucoup et ils ne sont pas les meilleurs amis de notre santé ! Surtout quand on parle de qualité de l'air à l'intérieur. Il faut les stocker précautionneusement, bien aérer les lieux après utilisation et surtout ne pas les jeter n'importe où car leur impact négatif sur le vivant est très élevé. Il existe des alternatives car certains fabricants proposent des produits plus respectueux de l'environnement. Pour nombre d'entre eux, des éco-recharges existent... pensez-y !

**Tous les produits ménagers vendus en Europe comportent une étiquette informative.**

Consultez-la avant toute utilisation de vos produits (antiparasitaires, beauté et soins, colles, déboucheurs, désherbants, détachants, détergents, eau de javel, peintures...etc.)

-  **Comburant**
-  **Corrosif**
-  **Dangereux pour l'environnement**
-  **Dangereux pour la santé à long terme**
-  **Explosif**
-  **Gaz**
-  **Inflammable**
-  **Irritant / Nocif**
-  **Toxique**



# SANTÉ



**Marcher :** les médecins s'accordent pour le dire unanimement : il n'y a pas meilleure activité physique pour la santé ! 30 à 40 minutes par jour. Tout le corps fonctionne... Chaque année en France, sur les presque 50 000 arrêts cardiaques recensés, 3 000 surviennent pendant ou une heure après une activité sportive ! Très souvent le jogging... très souvent les hommes... En marchant, on s'aère le corps et l'esprit, on fait du bien à son corps sans danger ! Lisez sur le sujet et améliorez votre santé physique et mentale en très peu de temps !

**Médicaments :** respectez toujours la date de péremption en vérifiant sur la boîte qu'il faut conserver. Ne prenez pas de médicaments qui n'ont pas été prescrits pour vous. Respectez toujours la posologie. Lorsque vous n'en avez plus besoin ou que la date est dépassée, rapportez vos médicaments à la pharmacie qui saura les détruire correctement. Ne jetez pas vos médicaments à la poubelle, ne videz pas vos sirops dans l'évier ou les toilettes... Surtout pas car ils impacteront négativement sur la biodiversité.

“ L'optimisme de l'action est préférable au pessimisme de la pensée.  
Harold Zindler

**Pédibus :** le mot est nouveau et le concept très charmant ! Être autant que dans un bus mais se déplacer à pieds. Le cas le plus commun de pédibus est celui de parents menant leurs enfants à l'école tous ensemble en marchant. Une telle organisation crée des liens entre les parents à l'occasion d'une action commune positive pour la santé et pour le moral. Les parents peuvent même se relayer et ainsi se permettre, à tour de rôle, d'utiliser cette partie de leur temps autrement !

**Vélobus :** même principe que le pédibus... mais à vélo !

“ L'avenir tu n'as point à le prévoir mais à le permettre.  
Antoine de Saint-Exupéry



# SENSIBILISER ET ÉDUQUER



**Sensibilisation :** à la maison, à l'école, au travail, dans les institutions, dans le monde associatif... Aujourd'hui, aussi frappant que cela puisse paraître, la sensibilisation à l'éco-citoyenneté

est indispensable à la survie de l'espèce. Parlez-en, échangez vos expériences... avec votre voisin, votre quartier, votre ville, votre département, votre région, votre pays, votre continent, votre monde !

## Les enfants face à l'environnement

Les enfants sont désireux d'apprendre et de s'amuser. On compare souvent leur mémoire à une éponge ! Pour tout ce qui concerne la protection de l'environnement, il est indispensable de leur apporter très tôt les informations qui feront naturellement d'eux des citoyens responsables et soucieux de leur milieu. Il y a mille et une manière de les sensibiliser à toutes ces questions... De les connecter à la nature afin qu'ils la soignent et la respectent comme si elle était leur propriété ! Toutes les idées sont les bienvenues ! Parlez-vous, rencontrez-vous... agissez ! Voici quelques exemples...

- Planter un arbre dans la cour de l'école.
- Ramasser les déchets recyclables et expliquer quelle pourrait être leur seconde vie.
- Dessiner la nature préservée et organiser une exposition des œuvres à l'école ou à l'hôtel-de-ville.
- Aller à la rencontre d'une association locale de préservation de l'environnement ou de lutte contre la pollution.
- Distribuer des tracts de sensibilisation dans le centre-ville.

- Accueillir un jardinier en classe avec ses plantes afin qu'il explique le principe de la photosynthèse.
- Sortir de l'école avec un garde forestier qui définit le rôle de chaque arbre et de chaque être vivant.
- Apprendre les petits gestes importants : économiser l'eau, éteindre les lumières, trier les déchets, recycler ses jouets et ses vêtements.
- Lire des livres spécialement écrits pour les enfants sur les différents thèmes et organiser des petits débats/jeux de connaissances.
- Participer à tout événement local lié à la protection de la nature.
- Il existe des jeux éducatifs sur l'écologie et le développement durable destinés aux enfants.
- Les bibliothèques recèlent de trésors sur tous les sujets... faune, flore, énergie, industrie.
- Il existe des chaînes de télévision spécialisées Nature & Environnement
- Avoir des parents sensibilisés et éduqués est encore la meilleure méthode car les enfants progressent par mimétisme.



**Zone de confort :** être un citoyen éco-responsable et exemplaire, comme nous devons tous le devenir très vite, requiert beaucoup d'efforts et demande de grands changements dans nos

habitudes de vie y compris des renoncements. Ce n'est pas toujours facile mais c'est nous qui avons besoin de la Terre... pas l'inverse !



## TRANSPORTS

**Automobile :** utilisez-la le moins possible sauf si elle ne produit pas de gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique et de ses conséquences désastreuses sur l'environnement. Marchez ! Courez ! Pédalez ! Demandez-vous si une voiture est vraiment nécessaire car dans la réalité elle est stationnée 95% du temps... Si c'est le cas, louez-en une pour quelques heures ou quelques jours ! Soyez malin : habitez proche des transports en commun ! Réduisez votre vitesse. Le saviez-vous ? Des pneus sous-gonflés représentent une hausse de 30% de votre consommation...

**Auto-partage :** selon le même principe que les vélos en libre-service, des automobiles sont mises à la disposition des personnes. Un service payant, bien entendu, qui est une excellente alternative pour ceux et celles qui ne veulent pas posséder de voiture et honorer toutes les obligations et factures qui viennent avec !

**Autosolisme :** par opposition au covoiturage. C'est une habitude de vie très difficile à changer car on est si bien seul dans le confort de sa voiture ! Cependant, l'autosolisme aux heures de pointe est responsable de grandes pertes de temps et de longs embouteillages et ce, malgré la diversité des types de transports en commun à disposition. Aller travailler en transports en commun (ou en vélo) un jour sur deux permet de réduire l'autosolisme considérablement. Réduire l'autosolisme, c'est améliorer la qualité de l'air !

**Biocarburants :** alternative d'origine végétale à l'utilisation des produits pétroliers. Éthanol, Colza, Tournesol... Depuis plusieurs années, ils diminuent la dépendance à l'énergie fossile dans les transports. Réduire seulement ne suffit plus désormais car il faut stopper le réchauffement climatique. **Roulez électrique ou à vélo !**

**Carburants verts :** bioéthanol, biodiésel, GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié), biogaz (issu d'une fermentation organique), gaz naturel pour véhicule, gazole non routier (fioul modifié), huiles végétales, algocarburants... ils présentent tous des avantages et des inconvénients détaillés sur le site [www.carburantecologique.com](http://www.carburantecologique.com). Une visite est fort utile car on y apprend beaucoup et notamment que la réduction de notre dépendance à l'énergie fossile est un projet au long cours dans lequel chaque individu joue un rôle de la plus grande importance.

**Conduite automobile :** respectez les limites de vitesse autorisées, ne donnez pas de grands coups d'accélérateur pour épater la galerie, utilisez la fonction « économie » si votre véhicule en est muni... votre porte-monnaie restera plein plus longtemps ! Soyez courtois avec les autres utilisateurs de la route tels que les deux-roues, les bus et les piétons. Ne vous énervez pas pour rien... Votre humeur n'en sera que meilleure !



**Covoiturage :** décision parfois difficile à prendre mais qui peut avoir des effets positifs formidables sur les embouteillages, la pollution de l'air, la qualité de la vie en général ! On peut se faire de nouveaux amis ce qui donne le jour à de nouveaux projets... Si chaque autosoliste était accompagné de 2 ou 3 autres personnes chaque matin pour se rendre au parking relais ou au centre-ville, les bienfaits seraient spectaculaires ! Comme on peut le constater, il n'est toutefois pas simple d'abandonner le confort individuel de son auto. Pour faire progresser la société, il faut accepter de changer ses habitudes et ce n'est pas toujours chose simple.

**Hybride :** c'est un bon compromis pour ceux qui voyagent beaucoup et ont besoin d'une automobile capable de parcourir des centaines de kilomètres. Quand la batterie est vide, le moteur essence prend le relais et recharge la batterie... Bientôt, l'évolution des batteries verra la disparition des véhicules hybrides car leur durée d'utilisation sera beaucoup plus longue avec une autonomie identique à nos voitures actuelles.

**Kerosène :** voyager, c'est super ! Découvrir le monde... Mais en avion, c'est hautement polluant ! Pour un vol de moins de 6 000 kilomètres tel que Paris/New-York, l'Airbus A380 a besoin de 85 tonnes de carburant ! Il y a 5 000 avions dans le ciel à tout moment...

**Parkings relais :** le principe est très simple et de plus en plus populaire ! On prend sa voiture le matin afin de la stationner dans un parking relais (gratuit) proche d'une gare ou d'une station de métro ou de RER (par exemple) et on prend les transports en commun pour se rendre au travail. Mieux : on fait le reste du chemin à pieds quand c'est possible.

**Stationnement incitatif :** voir « Parking relais ».

**Transports en commun :** pas toujours évident de voyager debout avec la tête collée contre la vitre du bus ou du métro pour se rendre et revenir de son travail... Pourtant, les transports en commun sont d'une immense importance dans la quête d'un air moins pollué mais également dans la lutte aux gaz à effet de serre. Les bus sont de plus en plus écologiques tandis que le métro est non-polluant. Bien moins confortables que la voiture, on ne peut le nier, même si des fois le trafic est insupportable...

**Vélo :** une saine habitude vie ! Le vélo (avec casque et matériel de protection) désengorge les rues, fait du bien à votre corps et à votre moral car c'est une belle manière de pratiquer les 30 minutes nécessaires de sport quotidien mais aussi de prendre soin de l'environnement. La semaine pour aller au travail, le week-end pour les courses ou les loisirs... Parlez-en à vos voisins et amis ! Et n'oubliez pas de regarder votre économie d'essence à la fin du mois... Après plusieurs semaines déjà, cette économie vous permettra d'améliorer des choses dans votre logement pour encore plus d'éco-résultats ! Un vélo coûte l'équivalent de 4 ou 5 pleins d'essence...

**Vélo à assistance électrique :** un très bon achat... surtout lorsque la côte est dure à monter ! Sur le plat et en descente, le roulis recharge la batterie. C'est bon pour la santé, c'est propre et en cas de fatigue l'assistance électrique prendra le relais...

**Vélo en libre-service :** si vous n'avez pas de vélo... de nombreuses municipalités en mettent peut-être à votre disposition ! Ils sont solides et ne demandent aucun entretien de votre part. En règle générale les bienfaits pour la qualité de l'air et la pollution sonore sont excellents...

« Nous ne sommes pas seulement responsables de ce que nous faisons, mais également de ce que nous laissons faire. »  
J. Müller



## AGENDA 21

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992. Il concerne les collectivités territoriales : régions, départements, communes, ainsi que les établissements publics comme les communautés de communes et les communautés d'agglomérations.

Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que :

- la pauvreté
- la santé
- le logement
- la pollution
- la gestion des mers, des forêts et des montagnes
- la désertification
- la gestion des ressources en eau et de l'assainissement
- la gestion de l'agriculture
- la gestion des déchets

En parallèle à ce plan d'action, une déclaration sur l'environnement et le développement a été adoptée. Elle énumère 27 principes à suivre pour mettre en œuvre l'Agenda 21.

Les collectivités territoriales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un « mécanisme de consultation de la population » : ainsi naît l'Agenda 21 local (extrait du chapitre 28). « Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable. »

Les réseaux de villes (Fédération Mondiale des Cités Unies et International Union of Local Authorities aujourd'hui Cités et gouvernements locaux unis, Metropolis, International Council for Local Environmental Initiative) prennent l'initiative des travaux pour veiller à la mise en œuvre concrète des Agendas 21 locaux. La mise en œuvre peut s'appuyer sur des logiciels. En France, l'Observatoire national des agendas 21 locaux, porté par le ministère du Développement durable, l'Association 40, l'Association des maires de France et le Comité 21 assurent cette mission.

Source : Wikipédia

« L'exemplarité n'est pas une façon d'influencer, c'est la seule. »  
Albert Schweitzer





# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Définition

La première définition du développement durable apparaît en 1987 dans le rapport Brundtland publié par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement :

«Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de «besoins», et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.»

En 1991, Ignacy Sachs propose une définition proche de ce qu'il nomme l'écodéveloppement : «développement endogène et dépendant de ses propres forces, soumis à la logique des besoins de la population entière, conscient de sa dimension écologique et recherchant une harmonie entre l'homme et la nature».

En France, l'AFNOR définit le développement durable comme un état où «les composantes de l'écosystème et leurs fonctions sont préservées pour les générations présentes et futures». Dans cette définition, «les composantes de l'écosystème incluent, outre les êtres humains et leur environnement physique, les plantes et les animaux. Pour les êtres humains, le concept sous-entend un équilibre dans la satisfaction des besoins essentiels : conditions économiques, environnementales, sociales et culturelles d'existence au sein d'une société».

Parmi les besoins essentiels, représentés par la Pyramide de Maslow, figurent en premier lieu les besoins indispensables à l'être humain en tant qu'élément de base vivant dans un environnement défini, que l'on appelle les besoins primaires ou physiologiques. Parmi ceux-ci figure notamment le besoin de se reproduire, qui établit pour l'homme et la femme une filiation et assure de la sorte le renouvellement des générations.

Face à la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (réchauffement climatique, raréfaction des ressources naturelles, pénuries d'eau douce, rapprochement du pic pétrolier, écarts entre pays développés et pays en développement, sécurité alimentaire, déforestation et perte drastique de biodiversité, croissance de la population mondiale, catastrophes naturelles et industrielles), le développement durable est une réponse de tous les acteurs (états, acteurs économiques, société civile), culturels et sociaux, du développement.

Tous les secteurs d'activité sont concernés par le développement durable : l'agriculture, l'industrie, l'habitat, l'organisation familiale, mais aussi les services (finance, tourisme...) matériels ou immatériels. Il s'agit enfin, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs universelles (responsabilité, participation écologique et partage, principe de précaution, débat), d'affirmer une approche double :

- dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre, mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures ;
- dans l'espace : chaque humain a le même droit aux ressources naturelles de la Terre (principe de destination universelle des biens)

Source : Wikipédia



## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

La Journée mondiale de l'environnement (JME) a été initiée par l'Organisation des Nations Unies en 1972, à l'occasion de l'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm. La JME met en avant un enjeu spécifique important différent chaque année.

Hébergée dans une ville différente lors de chaque nouvelle édition, la JME se déroule le 5 Juin et bénéficie d'une immense exposition médiatique partout dans le monde.

## Buts de la JME

- Donner un visage humain aux problèmes environnementaux,
- Amener les peuples à devenir les agents actifs du développement durable et équitable,
- Promouvoir la compréhension du fait que les communautés sont incontournables dans les changements d'attitudes en ce qui concerne les problèmes environnementaux,
- Défendre le partenariat qui assurera à toutes les nations et les peuples d'apprécier un futur plus sûr et plus prospère.

Source : Wikipédia



# PLUS D'INFOS INFORMATION MUNICIPALE

à l'hôtel de ville, ou bien sur le site Internet de votre localité, vous trouverez une foule d'informations liées à l'éco-citoyenneté...

Souvent classés par thèmes (maison, travail, vacances...), ces documents recèlent de bons conseils et d'astuces à mettre en œuvre au quotidien afin d'améliorer votre qualité de vie dans les meilleures conditions. Renseignez-vous !

## SITES INTERNET

- ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- Agence Nationale de l'Habitat : [www.anah.fr](http://www.anah.fr)
- Agence Nationale pour l'Information sur le logement : [www.anil.org](http://www.anil.org)
- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine : [www.anru.fr](http://www.anru.fr)
- [www.citoyendedemain.net](http://www.citoyendedemain.net)
- [www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)
- France Nature Environnement : [www.fne.fr](http://www.fne.fr)
- GreenPeace [www.greenpeace.fr](http://www.greenpeace.fr)
- [www.mesampoulesgratuites.fr](http://www.mesampoulesgratuites.fr)
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)
- Ministère de la Transition écologique et solidaire : [www.ecologie-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologie-solidaire.gouv.fr) et [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)
- [www.picbleu.fr](http://www.picbleu.fr)
- WWF France Fond Mondial pour la Nature : [wwf.fr](http://wwf.fr)

“ La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit. Oscar Wilde



# La Clairière des Livres

Contribuons activement à l'avenir de notre planète,  
faisons pousser les livres de demain.

La Clairière des Livres développe une forêt de 30ha en Centre Bretagne au sein de laquelle nous avons déjà planté plus de 4000 arbres pour maintenir ou rétablir la biodiversité.

Cette forêt est située au  
**Cœur de Bretagne**  
riche en sites d'exception

Pour chaque titre d'un livre  
imprimé, nous plantons un arbre.

Différentes essences d'arbres sont plantées par  
l'atelier du Kreiz Breizh de l'ESAT de Glomel.



[www.typolibris.fr/la-clairiere-des-livres](http://www.typolibris.fr/la-clairiere-des-livres)

## QUELQUES LABELS ÉCOLOGIQUES



MÉNAGE / REPASSAGE



JARDINAGE



FAITES CONFIANCE  
À L'EXPERT DES  
SERVICES À DOMICILE  
DE VOTRE SECTEUR



GARDE D'ENFANTS

de + 3 ans



À VOTRE SERVICE  
DEPUIS 7 ANS DÉJÀ !

### NOS ENGAGEMENTS :

- Suivi régulier de la qualité
- Aucune formalité ni frais de dossier
- Des intervenants rigoureusement sélectionnés
- Vous faire bénéficier des aides de la CAF (garde d'enfants)
- Vous faire bénéficier du crédit d'impôts immédiat : réglez uniquement 50 % de votre facture dispositif non obligatoire et proposé par l'URSSAF et la Direction Générale des Finances publiques

Paiement par CESU accepté  
(Chèque Emploi Service Universel)

DEVIS GRATUIT  
sur simple appel  
**03 83 30 82 27**



**DOMICILE CLEAN**  
91 avenue Carnot  
54130 SAINT MAX  
[www.domicile-clean.fr](http://www.domicile-clean.fr)



\*Article 199 non-découvert du code général des impôts



Entreprises · Copropriétés · Particuliers



**Des Racines  
& Des Fleurs**

*Pour les Jardins d'hier et de demain !*

**Alexandre Sobocinski**  
**Jardinier | Paysagiste**

**06 85 09 80 15**

[www.racinesetfleurs.fr](http://www.racinesetfleurs.fr)

[contact@racinesetfleurs.fr](mailto:contact@racinesetfleurs.fr)

**Entretien de jardins et parcs**

**Conception d'espaces extérieurs sur-mesure**

**Plantation de végétaux et d'arbres**

**Potager et bacs de culture, terrasses, balcons...**

*Formation de qualité  
100% individualisée*

**LÉO'TO-ÉCOLE**

*L'appel de l'asphalte*

Située au cœur de ST-MAX sur l'axe des transports en commun, Avenue Carnot,  
votre école de conduite de proximité : **LÉO'TO-ÉCOLE**  
vous accueille dans un cadre classe et spacieux tous les jours  
de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00

Cours de moto et scooter individualisés **et encadrés sur piste fermée par un formateur diplômé**  
**et pratiquant régulièrement la moto sur route et circuit** - Permis B - Permis AAC (conduite accompagnée)  
Permis CS (conduite supervisée) - Perfectionnement - Cours de code - Permis moto A1 (125 cm<sup>3</sup>, dès 16 ans)  
Formation 125 cm<sup>3</sup> - Passerelle A2 vers A - Permis moto A2 - Permis AM (BSR scooter) - Cours et suivi individualisés



26 Avenue Carnot - 54130 SAINT-MAX

**03 83 18 52 64**

[contact@leotoecole.com](mailto:contact@leotoecole.com) / [www.leotoecole.com](http://www.leotoecole.com)